SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME FRANCOPHONE DE LA C.-B.

SEPF

Le Colibri

Bulletin d'information no. 22 - DÉCEMBRE 2015

AU SOMMAIRE

AU PROVINCIAL

Assemblée des représentants de la FECB
Coin autochtone: Chandail orange
Comité des Langues Officielles de la C.-B.
Concours de bourses de justice sociale
Formation syndicale du SEPF
La responsabilisation et le testage standardisé: une question de justice sociale?

AU NATIONAL

CA et CE de la FCE
Centre de la francophonie des Amériques
Comité d'orientation des stages de l'ACELF
Congrès de l'ACELF
Forum des leaders de la FCFA
Table nationale sur l'éducation

À L'INTERNATIONAL

Déclaration de l'IE sur la Journée internationale de la fille
L'insécurité linguistique chez les communautés francophones du Canada
Privatisation et commercialisation de l'éducation

DIVERS

Je connais ma convention collective
Les réussites de nos élèves et collègues: histoires collectives de l'ACELF
Militante féministe
Nouvelle rubrique du comité de justice sociale: Saviez-vous que?
Perfectionnement professionnel

LE SYNDICAT, C'EST NOUS TOUS

Mot de la Présidente

Bonjour tout le monde,

L'automne 2015 aura été très actif et riche en événements. Je commencerai par les deux faits marquants au niveau local : l'établissement des CAP et l'implantation du nouveau curriculum au sein des écoles du CSF.

Pour ce qui est de l'établissement des CAP, le SEPF et le CSF ont réitéré la primauté de la lettre d'entente annuelle des CAP pour que les CAP puissent se développer dans nos écoles, lors de la rencontre du 5 novembre, à la suite de la formation donnée et de nos inquiétudes formulées dans une lettre aux membres. En effet, la formation donnée par M. Massé ne correspondait pas à tous les critères que nous avions établis au préalable. Les hauts responsables du CSF étaient d'accord avec le SEPF sur plusieurs points : que la participation est volontaire sans aucune coercition à participer, que les thèmes des CAP sont initiés par les enseignantes et enseignants et ne doivent pas se limiter aux performances en littéracie et numéracie, que l'on n'enseigne ni les tests ni pour les tests et que l'autonomie professionnelle est primordiale car garantie par la convention collective. Une lettre conjointe a été envoyée à tous dans ce sens.

Pour ce qui est de l'implantation du nouveau curriculum, une journée de formation pour les enseignantes et enseignants en tant que personnes ressources se déroulera les 2 et 3 décembre. Cette formation porte sur le quoi enseigner et non sur le comment. Le curriculum n'est pas la pédagogie. Ensuite, durant les deux journées supplémentaires allouées par le Ministère de l'Éducation (une en février et une en avril), les enseignantes et enseignants dans les écoles pourront s'approprier le nouveau curriculum et voir ce qu'ils font déjà dans ce nouveau curriculum et ce qu'ils pourraient ajouter.

Par ailleurs, les bulletins de décembre peuvent se faire au choix soit sur une version papier soit sur MyEducationBc pour les enseignantes et enseignants de l'élémentaire. Voir la lettre conjointe du CSF et du SEPF envoyée à tous à ce sujet. Nous avons également demandé que les enseignantes et enseignants puissent gérer l'information personnelle qui a été transférée sur cette plateforme.

Le CSF est en train de faire la révision de plusieurs politiques notamment sur les espaces en surplus et les services préscolaires. Le CE se penche sur les changements demandés et est en faveur de l'allocation des espaces à des organismes publics communautaires à but non lucratif et non à des organismes privés. Cela est contre nos principes. L'espace public au public.

De plus, les nouvelles directives concernant l'intimidation et le harcèlement feront l'objet d'une présentation de 45 minutes lors des réunions du personnel dans vos écoles. Le CSF a cette obligation vu qu'il a eu un ordre de la part de la WorkSafeBC suite à une situation dans une école.

Au niveau provincial, il est important de répondre au sondage sur les possibilités de nouvelles modalités au niveau de la retraite. Merci de répondre à ce sondage qui permettra à la FECB de donner des recommandations à ce sujet. Tous les renseignements se trouvent sur le portail de la FECB et vos représentantes et représentants syndicaux ont eu une présentation à ce sujet lors de leur formation syndicale en octobre. Ils ont également été formés sur le comité du personnel et sur le comité de développement professionnel.

Le grief sur la journée du 19 septembre non payée par le CSF lors de notre retour au travail après la grève est en processus d'arbitrage.

Toujours au niveau provincial, il est question de la possibilité d'une adhésion de la FECB à la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE). Nous ne savons pas encore précisément comment cela affectera notre adhésion. Nous avons la ferme volonté de rester en tant membre sur le conseil d'administration de la FCE pour promouvoir la place des francophones du SEPF.

Au niveau national, le SEPF accueillera le Symposium francophone de la FCE les 17 et 18 février 2016. Les agents de liaison francophones de partout au pays y assisteront et se joindront à nous pour le Rond-Point dont le thème est : «Ensemble, ressourçons-nous !» Le CSF a accepté de financer un vin et fromage, le jeudi 18 février de 19 h à 21, à l'hôtel Radisson pour accueillir ces invités et leur permettre de faire connaissance avec vous. Je vous invite à venir faire leur rencontre.

Le comité consultatif du français langue première de la FCE (dont je fais partie) se penche sur la possibilité d'organiser des échanges d'enseignantes et enseignants en milieu minoritaire à travers le pays. La FCE étudie également la possibilité de collaborer avec St-Pierre-et Miquelon. Un nouveau fascicule est sorti : "Apprendre sa communauté par l'éducation artistique" (www.ctf-fce.ca/franco/recherche.aspx). Un autre est en route : "Apprendre sa communauté par les droits linguistiques."

D'autres projets intéressants de la FCE parmi tant d'autres : Chaque Prof sur les droits des allosexuels (LGBTQ). Une trousse d'outils sera disponible en français dans le courant de l'année. Élaboration des petits livrets pour les étudiants sur la santé mentale. Merci à un de nos enseignants qui y participe : François Bédard de l'école André-Piolat.

Par ailleurs, le congrès annuel de l'ACELF a été l'occasion d'assister à des ateliers stimulants pour les quatre lauréates des bourses conjointes de 2000 $ du CSF et du SEPF. Nous renouvellerons l'expérience l'an prochain pour un congrès dans la ville de Québec et nous sommes en négociation avec le CSF pour que les billets d'avion et l'adhésion à l'ACELF puissent être achetés d'avance par le CSF sans que les lauréats aient à débourser de l'argent juste avant le congé d'été.

De plus, j'ai participé par l'entremise de la FCE à la Table nationale sur l'éducation, à la tenue du conseil d'administration de la FCE, à une formation sur les médias, au Forum des Leaders et à la participation au comité sur les stages de l'ACELF.

Enfin, j'ai eu l'occasion de rencontrer et répondre aux questions des enseignantes et enseignants de deux écoles : Sophie-Morigeau et Rose-des-vents. Si vous désirez que la présidente et/ou la vice-présidente du SEPF vous rende visite dans vos écoles, n'hésitez pas à nous en faire part.

Sur une note plus philosophique…prônons la paix auprès de nos élèves..

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

RÉPARTITION DES TÂCHES
2015 - 2016
PRÉSIDENCE et 1ère et 2ème VICES-PRÉSIDENCES

PRÉSIDENCE
Sylvie Liechtele

- Tous les dossiers
- Poursuite des griefs
- Relation avec la FCE, FECB et autres organismes

Écoles assignées :
- André-Piolat (North Vancouver)
- Anne-Hébert (Vancouver)
- Collines-d'or (Kamloops)
- Côte-du-soleil + secondaire Brooks (Powell River)
- de l'Anse-au-sable (Kelowna)
- des Glaciers (Revelstoke)
- des Pionniers-de-Maillardville (Port Coquitlam)
- des Sentiers-alpins (Nelson)
- des Sept-sommets (Rossland)
- Entre-lacs + secondaire de Penticton (Penticton)
- Franco-nord + secondaire Duchess Park (Prince George)
- Gabrielle-Roy (Surrey)
- La Passerelle (Whistler)
- La Vérendrye (Chilliwack)
- secondaire Jules-Verne (Vancouver)
- Sophie-Morigeau (Fernie)

1ère VICE-PRÉSIDENCE
Linda Thériault
poste libéré 3 jours
(mardi, mercredi et jeudi)

- Gestion du dossier du développement professionnel
- Health and Wellness (Santé et bien-être)
- Budget du CSF
- Griefs de 1ère étape
- Organisation du Rond-Point

Écoles assignées :
- Au-coeur-de-l'île (Comox)
- des Deux-rives (Mission)
- des Grands-cèdres (Port Alberni)
- des Navigateurs (Richmond)
- des Voyageurs (Langley)
- du Bois-joli (Delta)
- du Pacifique + secondaire Chatelech (Sechelt)
- Jack-Cook (Terrace)
- La Vallée (Pemberton)
- Les Aiglons (Squamish)
- Mer-et-montagne + secondaire Carihi (Campbell River)
- Océane + secondaire de Nanaimo (Nanaimo)
- Rose-des-vents (Vancouver)
- Victor-Brodeur (Victoria)

2ème VICE-PRÉSIDENCE
Maria Stinchcombe

- Gestion des remboursements des fonds de perfectionnement professionnel
- Co-organisation du Rond-Point

QUIZZ
Je connais ma convention collective

Quelle est la date limite pour soumettre les demandes de congé pour raisons personnelles?

Réponse à la page 38

Linda Thériault
école Victor-Brodeur
Victoria

Maria Stinchcombe
écoles Océane
et secondaire de Nanaimo

MILITANTE POUR LE DROIT DE VOTE ET SOCIALISTE

Madeleine Pelletier (1874-1939)

Madeleine Pelletier est née à Paris le 18 mai 1874, d'un père inconnu, dans un milieu pauvre affectivement et matériellement. Brillante élève, elle quitte l'école volontairement à 12 ans malgré l'insistance des religieuses.

Une femme hors du commun, elle s'instruit par ses propres moyen et réussit à conquérir de haute lutte un métier prestigieux. Elle veut sortir de son milieu par la culture intellectuelle. À 23 ans, elle réussit son baccalauréat en philosophie. L'année suivante, elle décide de faire médecine et par la suite, elle s'oriente vers la psychiatrie. Elle fut la première femme médecin diplômée en psychiatrie en France.

C'est une forte personnalité qui a défendu farouchement et sans compromis ses idées novatrices sur les rapports entre les sexes. C'est une féministe d'avant-garde qui a combattu pour l'accès égalitaire des femmes à la vie professionnelle et aux responsabilités politiques ainsi qu'à la libre disposition de leurs corps. C'est une militante socialiste qui s'est heurtée aux préjugés sexistes des hommes dans les divers partis où elle s'est inscrite.

Elle crée et édite le journal "La Suffragiste" de 1907 à 1914, afin d'accentuer la lutte pour le vote des femmes. Elle écrit aussi plusieurs oeuvres ur le sujet des droits de la femme dont: *La femme en lutte pour ses droits*, *Idéologie d'hier: Dieu, la morale, la patrie*, *L'émancipation sexuelle de la femme*, *Le Droit à l'avortement* et *L'éducation féministe des filles*.

"Quiconque est vraiment digne de la liberté n'attend pas qu'on lui la donne, il a la prend."

Madeleine Pelletier est aussi l'une des rares femmes déléguées syndicales du début du siècle, mais particulièrement dévouée à la défense de la cause des femmes.

Bibliographie :

- *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique, Charles Sowerwine et Claude Magnien, Les Editions Ouvrières, Collection « La part des hommes », 1992.*
- *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité, Paris, Côté-Femmes, 1992, direction Christine Bard.*

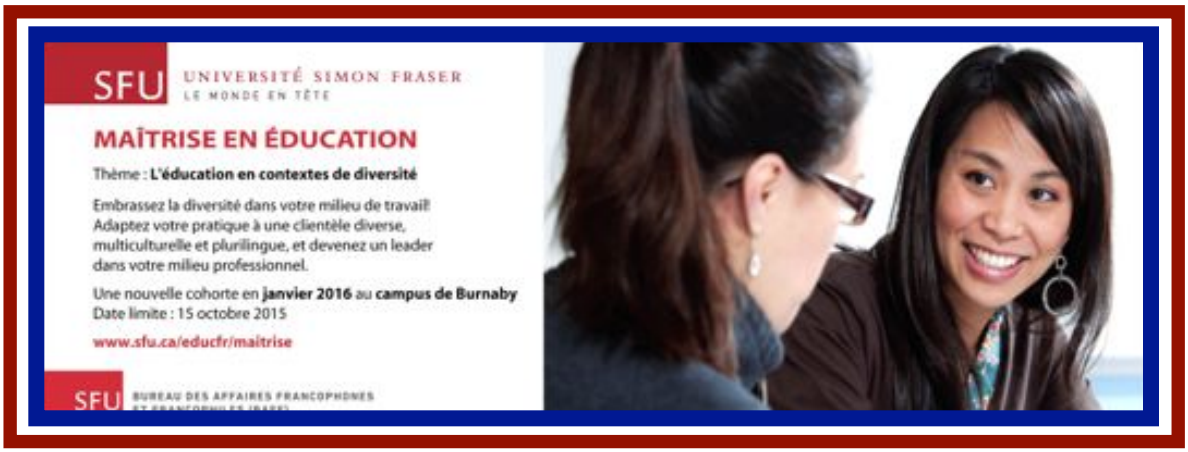

SEPF

COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE

1) Le mandat du CJS

Le mandat du CJS est de sensibiliser les membres enseignantes et enseignants qui oeuvrent en éducation envers :
- la défense des droits de la personne et la durabilité écologique pour tous
- des droits égaux et des possibilités égales pour toute personne, indépendamment du sexe, de la race, de l'âge, de la classe, de l'orientation sexuelle, des incapacités physiques ou mentales ou du statut socio-économique
- la liberté de choix
- une planète viable
- un monde meilleur et une société qui n'offre pas de barrière aux droits et besoins fondamentaux humains.

2) Le but du CJS

Le CJS vise la facilitation à des ateliers, à des ressources et à des échanges entre les membres enseignantes et enseignants de la maternelle à la 12e année.

Concours « Faire la différence » et « Je m'implique » 2015-2016
Un continuum à votre action en Justice Sociale! Votre SEPF et votre Comité de justice sociale (CJS) vous offre encore la chance de participer au concours « Faire la différence » et « Je m'implique ». Comme l'an passé, trois bourses seront attribuées. Les nom des gagnantes ou gagnants seront dévoilés lors de l'AGA le 9 mai 2016.

3) Description des critères de participation

FAIRE UNE DIFFÉRENCE ……JE M'IMPLIQUE !
Bourses : une de 1000$ et deux de 500$

Cette bourse sera octroyée à l'école qui promeut la justice sociale à travers de maints projets. Cette bourse servira de moyens pour maintenir l'esprit de justice sociale ou pour investir dans d'autres projets futurs dans nos écoles.

- Le projet doit avoir un effet de ricochet vers la communauté ; le rebondissement a trait entre autres à la justice sociale, l'inclusion, l'antiracisme, la paix, l'éducation globale, la justice environnementale, LGBTQ, l'anti-pauvreté et l'équité de la femme (par exemple, la boussole, « notre place » etc.) et l'intimidation en ligne.
- Le projet doit inclure au moins trois des items ci-dessous:
  - absence de discrimination (racisme, sexisme, homophobie et hétérosexisme)
  - acceptation
  - empathie
  - durabilité de l'environnement
  - égalité de chances et de débouchés
  - égalité
  - équité
  - justice
  - liberté d'oppression
  - sensibilisation sur un plan planétaire
  - possibilité de parole
  - interrelation
  - absence de violence ou d'intimidation
  - respect
  - responsabilité
- Le projet peut se présenter sous différentes formes telles que par l'utilisation médiatique. Veuillez noter que les envois par liens hypertextes devront comprendre les informations nécessaires à l'accès du site envoyé (Dropbox, Googlebox).
- Les levées de fonds, s'il y a, doivent être générés par les actions des participants et participantes.
- L'élément francophone est présent dans le projet.

4) Processus de nomination

- Veuillez soumettre votre projet au Comité de justice sociale avant la date limite du 15 avril 2016 à lisemartel.sepf@gmail.com.
- Cette soumission consistera en un résumé de vos projets suivant le carnet de bord que vous trouverez à www.sepfcb.com/documents
  Veuillez inclure les documents de soutien.
- Le comité du SEPF étudiera vos soumissions afin de choisir les écoles gagnantes.
- Cette bourse sera présentée à l'AGA du SEPF le 9 mai 2016.

Denise Branter, Gisèle Dupuis, Marie-Anne Hellinckx et Simonne Thériault

Comité de justice sociale 2015-16

Comité de justice sociale du SEPF

SAVIEZ-VOUS QUE?

Voici la nouvelle rubrique de justice sociale du Colibri où toutes les écoles du district ont accès pour publier des nouvelles de justice sociale de leur coin de pays. Nous vous invitons fortement à nous soumettre des nouvelles.

- L'an passé, Alexia Jomphe, Abbey Thaler, Mia Maillet, Zeinab Guitouni et Claire Sagard de l'école Victor-Brodeur ont formé un club : « Le club des joujoux ». Ces élèves maintenant en 3e année ont ramassé des jouets usagés et les ont revendus aux élèves de l'école. Les profits de cette vente sont allés à « Our Place » un organisme qui sert des repas aux sans-abris de Victoria. Ce même organisme a soumis leur candidature à "YOUTH IN PHILANTHROPY AWARD", pour les élèves âgés de 5 à 10 ans. Eh bien, elles sont arrivées premières dans leur catégorie. Les nom des gagnants ont été dévoilés le mardi le 17 novembre à l'hôtel Fairmont Empress de Victoria et leur prix remis par la Lieutenant Gouverneur de la province, l'Honorable Judith Guichon. Bravo Mesdemoiselles !

Bravo les filles du Club des Joujoux qui ont remporté un trophée et un prix de 500$ pour faire un autre don.

- Une maman de deux élèves de l'école Victor-Brodeur, madame Lise-Anne Pearce est allée assister la Croix-Rouge en Allemagne. Sa première tâche est d'aider à la distribution de nourriture, vêtements, eau et abris. Ensuite, elle aide à la distribution de 13 000 lits et couvertures envoyés par le Canada à l'Allemagne qui recevront près de 800 000 réfugiés d'ici à la fin de l'année. La moitié des 13 000 lits vient du Québec et l'autre de la Croix-Rouge canadienne. Un lit et une couverture coûtent environ 50$. Madame Pierce a aidé au Népal en juin dernier et a passé six semaines à Haïti lors de leur tremblement de terre de 2010. Bravo madame Pierce !

- À l'école des Voyageurs nous avons une petite tradition qui s'appelle *La boutique de Noël*. Il s'agit d'une levée de fonds gérée par les 6e année et 7e année de notre école. Nous demandons aux parents de nous envoyer des jeux, chandelles, livres etc. qui sont en bon état et qu'ils n'utilisent plus. Ensuite nous les revendons aux élèves de l'école pour un prix minimal. Cela permet aux élèves d'acheter des petits cadeaux pour leur famille à prix modiques. Nous envoyons ensuite l'argent ramassé à deux organismes: le premier à une école jumelle en Haïti et et le second à la Boussole pour aider les sans -bris pour Noël. Bravo aux élèves des Voyageurs pour cette belle tradition!

Denise Branter
école Victor-Brodeur
Victoria

code | Rewriting the story for global literacy

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rachel et Sean Qitsualik-Tinsley remportent l'édition 2015 du prix Burt de littérature des Premières Nations, Métis et Inuits

On souligne l'excellence d'auteurs autochtones devant un public de centaines de jeunes, d'éducateurs et de dirigeants communautaires à Vancouver

Vancouver, Colombie-Britannique, le 22 octobre 2015 – **Rachel et Sean Qitsualik-Tinsley** sortent grands gagnants de l'édition 2015 du *prix Burt de littérature des Premières Nations, Métis et Inuits*. Les deux auteurs ont été récompensés lors d'une cérémonie tenue à la First Nations House of Learning de l'Université de la Colombie-Britannique pour leur roman ***Skraelings*** aux côtés des lauréats du deuxième prix, Frank Christopher Busch pour son livre *Grey Eyes*, et du troisième prix, Aaron Paquette pour son livre *Lightfinder*.

Le prix Burt souligne la crème de la crème des auteurs autochtones qui écrivent pour les jeunes de Premières Nations, métis et inuits. Le prix a été créé et est géré par **CODE**, une organisation canadienne à but non lucratif qui se donne comme mission de promouvoir l'alphabétisation et l'éducation depuis plus de 55 ans. La cérémonie a été organisée en collaboration avec l'*Indigenous Education Institute of Canada et la faculté d'éducation de l'Université de la Colombie-Britannique*.

À l'animation, on a pu compter sur les services de la journaliste de radiotélévision d'expérience **Shelagh Rogers**, à la barre de l'émission de CBC *The Next Chapter*, et de la lauréate du premier prix de l'année dernière, l'auteure de *Tilly* **Monique Gray Smith**. Parmi les activités au programme ont eu lieu un discours de l'aîné Musqueam **Larry Grant** ainsi que des prestations de l'artiste hip-hop Musqueam **Christie Lee Charles**. Plus de deux cents élèves d'écoles secondaires de Vancouver et des collectivités de Premières Nations de la région ont assisté à la cérémonie. Des professeurs et chercheurs ainsi que du personnel administratif de l'Université de la Colombie-Britannique se trouvaient aussi sur place aux côtés d'enseignants en devenir et de représentants de conseils scolaires locaux.

La cérémonie et les présentations connexes étaient jumelées à une tournée d'auteur dans des collectivités de Premières Nations, des activités ayant lieu dans des zones urbaines et éloignées pour favoriser la participation des jeunes à des séances de questions et réponses et à des ateliers d'écriture. Ces activités ont été généreusement commanditées par le **CN**.

Dans son discours à la foule, **Jacques Bérubé**, vice-président du conseil d'administration de CODE, a eu quelques mots sur l'approche de CODE : « Nous savons depuis longtemps qu'il est primordial d'offrir aux jeunes lecteurs des histoires qui reflètent leur culture et racontent leur histoire si on veut capter leur attention. Il faut des histoires qui leur parlent. C'est ainsi que nous avons eu l'idée de créer le prix Burt de littérature des Premières Nations, Métis et Inuits. »

Sélectionnés par un jury d'auteurs canadiens sous la gouverne du **Conseil des arts du Canada**, M. et M^me^ Qitsualik-Tinsley reçoivent le premier prix d'une valeur de 12 000 $. M. Busch et M. Paquette ont respectivement remporté le deuxième prix, d'une valeur de 8 000 $, et le troisième prix, d'une valeur de 5 000 $. De plus, les éditeurs des titres gagnants auront droit à une **garantie d'achat** d'au moins 2 500 exemplaires de manière à ce que les jeunes de Premières Nations, métis et inuits de partout au Canada y aient accès par l'intermédiaire de leur école, de leur bibliothèque ou de leur centre d'amitié.

Au cours de son discours d'acceptation enregistré, M^me^ Qitsualik-Tinsley s'est montrée reconnaissante au nom des deux auteurs gagnants : « *Skraelings* est un livre qui porte sur le respect, le respect des différences entre les peuples et les gens. Il est de notre avis que ce n'est qu'en trouvant le bon côté de ces différences que la société humaine peut prendre le droit chemin. »

Titres gagnants de l'édition 2015

1. *Skraeling* de **Rachel et Sean Qitsualik-Tinsley** (Inhabit Media)
2. *Grey Eyes* de **Franck Christopher Busch** (Roseway Publishing)
3. *Lightfinder* d'**Aaron Paquette** (Kegedonce Press)

Quelques mots sur le prix Burt

Le *prix Burt* a été créé par CODE, une organisation caritative canadienne dédiée à la cause de l'alphabétisation et de l'éducation depuis plus de 55 ans, avec la collaboration et le généreux soutien de William (Bill) Burt et de la Literary Prizes Foundation. Le *prix Burt de littérature des Premières Nations, Métis et Inuits* a pour but de rendre accessibles des livres culturellement adaptés et dignes d'intérêt pour les jeunes Canadiens en soulignant l'excellence d'œuvres littéraires en langue anglaise d'auteurs de Premières Nations, métis et inuits destinées aux jeunes adultes.

Le prix est le fruit d'une collaboration étroite avec **l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapiriit Kanatami, l'Association nationale des centres d'amitié, l'Association of Canadian Publishers, le Conseil des arts du Canada, GoodMinds et le Collège Frontière**.

Les *prix Burt* de CODE sont des initiatives visant à créer une culture de lecture dans le monde; l'Éthiopie, le Ghana, la Tanzanie et les Caraïbes ont actuellement chacun leur prix.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le *prix Burt de littérature des Premières Nations, Métis et Inuits*, rendez-vous au codecan.org/burt-award-canada (en anglais).

Pour obtenir de plus amples renseignements, prendre des photos ou demander une entrevue, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Marika Escaravage
Directeur, développement de fonds et marketing CODE
613-232-3569, poste 252
mescaravage@codecan.org

Allen LeBlanc
Directeur, développement de fonds et marketing CODE
aleblanc@codecan.org

Le 30 septembre
LE CHANDAIL ORANGE

C'est la troisième année consécutive que cette journée du 30 septembre rend hommage aux enfants des pensionnats autochtones.

Origine du chandail orange:
Une jeune fille autochtone avait reçu un chandail orange de sa grand-mère et une fois arrivée au pensionnat on lui avait enlevé son chandail. Ceci l'avait fait sentir insignifiante et lui avait causé beaucoup de peine car sa grand-mère n'était pas riche et avait voulu lui donner ce beau cadeau. On avait ainsi attaqué son identité!

Gisèle Dupuis, enseignante,
avec des élèves de l'école des Voyageurs.

Gisèle Dupuis
école des Voyageurs
Langley

Nathanaël Lisimaque
école Victor-Brodeur
Victoria

Lynda Bilton
école de l'Anse-au-sable
Kelowna

Daniel Bouchard
Représentant aux ARs de la FECB

Message
de votre 2ème Vice-présidente

LES REMBOURSEMENTS DES FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Bonjour chers et chères membres,

Veuillez noter que c'est maintenant moi qui s'occupe de toutes les questions en lien avec les remboursements des fonds de perfectionnement professionnel (PP) depuis septembre: fonds personnels, fonds école et bourse.

Je vous remercie de bien vouloir soumettre toute demande de remboursement sur le nouveau formulaire. Vous pouvez compléter ce formulaire de remboursement des fonds PP ou fonds école en version électronique (format excel) ou utiliser la version pdf que vous devez imprimer et compléter à la main. Ces deux versions du formulaire se trouvent sur notre site web sous Développement professionel.

N'oubliez pas de soumettre les reçus originaux avec votre demande et non pas une copie pdf ou une photo de votre original. Seuls les reçus électroniques envoyés de l'organisation peuvent être soumis par courriel.

Pour une liste détaillée des activités remboursables, ce qui n'est pas remboursé et la démarche à suivre, veuillez consulter les pages 17 à 22 des politiques et procédures. Vous pouvez aussi vous référer à notre dépliant des fonds PP.

Prenez note que lorsque vous allez à un atelier et que vous demandez un remboursement, vous devez fournir une attestation de participation à l'atelier. Cela peut être un certificat, une photo des documents reçus, une copie de notes prises, etc.

Si vous désirez utiliser vos fonds PP pour une libération de votre tâche et payer une suppléance, il faut d'abord me contacter à l'avance afin que je vérifie vos fonds et que je vous fournisse une lettre confirmant que vous pourrez payer et aussi vous donner un code de libération.

Sachez que je procède aux remboursements le plus rapidement possible et je ferai de mon mieux pour tenter de les faire une fois par semaine.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec moi à maria.stinchcombe.sepf@gmail.com.

Je vous remercie à l'avance de votre patience et vous souhaite bon perfectionnement professionnel!

Bien à vous,

Maria Stinchcombe
2e Vice-présidente du SEPF
Cell: 604-652-2898
École Océane
1951 Estevan Rd.
Nanaimo, C.-B. V9S 3Y9

Les fonds des écoles sont maintenant plafonnés à 5 000$.
Le fonds des bourses demeure à 10 000$.

Learning & Development
EXPERIENCE LEARNING. IT'S VITAL FOR HEALTH

Parmi nos récentes réalisations :

- **« Outils pour capturer et apprivoiser les dragons de l'angoisse : Cahier d'activités pour enfants »** est une ressource pratique sous peu disponible en français grâce à du soutien financier provenant de l'entente Canada-Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français. Développée par des psychologues et psychiatres de l'Hôpital pour enfants de la C.-B., elle sera accessible d'ici la fin octobre, en ligne et au Centre de ressources et de soutien aux familles de l'Hôpital pour enfants de la C.-B.

- **La vidéo « Eating Disorders Meal Support : Helpful Approaches for Families »** sera aussi bientôt accessible en français sur, notamment, le site Web du Centre de ressources pour la santé mentale Kelty grâce à un accord de coopération et d'échanges entre les gouvernements de la C.-B. et du Québec et à une collaboration entre l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal et l'Hôpital des enfants de la C.-B. Développée par le Programme provincial spécialisé dans les troubles de l'alimentation pour enfants et adolescents de l'Hôpital pour enfants de la C.-B., cette ressource fournit des outils pratiques et des stratégies aux familles de jeunes qui font face à des troubles du comportement alimentaire.

Learning & Development
EXPERIENCE LEARNING. IT'S VITAL FOR HEALTH.
BC Children's Hospital and BC Women's Hospital + Health Centre
E421b - 4500 Oak Street, Vancouver, B.C. V6H 3N1
W. 604-875-3923 / acarnot@phsa.ca
Web: PHSA Français / FB: PHSA Français

Carrie Antoniazzi
CSF
Richmond

Alexandre Aumais
école Côte-du-soleil
Powell River

LE CURRICULUM N'EST PAS LA PÉDAGOGIE !

 # ARTICLE F.33 :
DROITS D'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT (P)

acelf ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE
Découvrir Vivre Grandir
Construction identitaire

Préparez vos activités en 2015 construction identitaire 2016

CONGRÈS – Niagara Falls, Ontario
24 au 26 septembre 2015
Inscription dès la mi-mai 2015

ÉCHANGES FRANCOPHONES
Mars à mai 2016
Inscription de la mi-août au 15 octobre 2015

SEMAINE NATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
3 au 23 mars 2016
Détails en janvier 2016

STAGES DE PERFECTIONNEMENT
5 au 14 juillet 2016
Inscription de la mi-février au 22 avril 2016

Consultez-moi en tout temps et je vous guiderai parmi les ressources de l'ACELF.
acelf.ca/ci

Suivez notre fil Twitter

SEPF

FORMATION SYNDICALE
des 19 et 20 octobre 2015

Hamida Bendriss
école secondaire Jules-Verne, Vancouver

La formation syndicale des représentantes et représentants syndicaux du SEPF ainsi qu'une session d'information sur la retraite ont eu lieu les 19 et 20 octobre dernier dans les locaux de la FECB/BCTF à Vancouver.
Plus de 35 représentants des écoles du CSF y ont assisté. Les deux ateliers ci-dessous ont été offerts:

Devoirs et responsabilités du représentant du perfectionnement professionnel (PP)

Cet atelier développe les compétences et les connaissances du représentant du PP. Des stratégies sont explorées pour établir le soutien du public en faveur de la construction d'un perfectionnement professionnel centré sur l'enseignant et autodirigé par lui.

Des comités du personnel enseignant efficaces

Le gouvernement a donné plus de voix aux parents dans les écoles, donné plus de pouvoir à l'administration, et limité le rôle des enseignants dans le processus décisionnel. Pour maintenir l'influence de l'enseignant et son contrôle sur sa vie professionnelle, les enseignants ont besoin de leur propre structure et d'un processus décisionnel indépendant et démocratique. Cet atelier a offert des conseils pratiques sur la façon d'établir et de maintenir un comité du personnel enseignant dans une école.

Maria Stinchcombe s'adressant aux représentantes et représentants syndicaux à propos de la lentille de développement professionnel.

Nous tenons à remercier les facilitateurs,
John Ehinger de la FECB et **Steve Roy** de l'école secondaire Jules-Verne pour ces deux excellentes formations ainsi que **Dale Lauber** pour la session d'information sur la retraite.

Lily Boulanger
école du Bois-joli
Delta

Émy Roy
école de la Vallée
Squamish

Stéphane Bélanger
école du Bois-joli
Delta

Déclaration de l'IE sur la Journée internationale de la fille

Message du Secrétaire général de l'IE, Fred van Leeuwen, à l'occasion de la Journée internationale de la fille

Le 11 octobre 2015

Il ne fait aucun doute que les événements qui se sont produits cet automne 2015 à New York resteront gravés dans les mémoires comme un moment historique, à l'occasion duquel le monde a littéralement « tourné la page pour débuter un nouveau chapitre ». Nous avons en effet dressé le bilan du travail inachevé au regard des anciens Objectifs du Millénaire pour le développement, pour nous tourner vers l'avenir en signant un accord historique qui entérine de nouveaux Objectifs de développement durable (ODD).

Le moment est bien choisi pour réfléchir au rôle crucial de l'éducation dans l'autonomisation des filles. Tout s'accorde sur le fait que le meilleur investissement qu'une famille, qu'une communauté ou même qu'un pays puisse faire, c'est d'offrir une éducation aux filles. En effet, une fille instruite sera en meilleure santé tout au long de sa vie. Ses enfants seront eux aussi en meilleure santé, et davantage susceptibles de pouvoir bénéficier d'une éducation. Plus longtemps une fille pourra s'asseoir sur les bancs de l'école, moins elle sera susceptible de tomber enceinte ou de se marier à un âge précoce. Elle disposera alors de tous les outils pour pouvoir trouver, plus tard, un travail décent et gagner un meilleur salaire.

Cependant, bien au-delà des répercussions déterminantes de l'éducation des filles sur l'ensemble du cycle de développement, en cette Journée internationale de la fille, les 32,5 millions d'enseignant(e)s représenté(e)s par 396 associations et syndicats affiliés à l'Internationale de l'Education, dans 171 pays et régions, adoptent une position sans équivoque en faveur du droit à l'éducation des filles. Nous reconnaissons l'éducation comme un droit humain doté d'une valeur intrinsèque. Elle constitue la pierre angulaire de notre travail en tant qu'enseignant(e)s et membres du personnel de soutien à l'éducation aux quatre coins du monde. C'est cette valeur intrinsèque qui fait de l'éducation des filles une question de justice sociale.

L'année 2015 marque également le 20e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, adoptés en 1995, à l'occasion de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Nous faisons partie de ceux qui considèrent l'accord de Beijing comme l'outil international le plus sophistiqué jamais adopté en matière de droits des femmes, reconnaissant véritablement l'importance de l'éducation pour l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que les progrès réalisés au regard de leurs droits.

En adoptant une résolution sur la violence sexiste en milieu scolaire lors du 7e Congrès mondial organisé à Ottawa en juillet dernier, l'Internationale de l'Education a réaffirmé son engagement inébranlable et continu envers l'éradication de tous les obstacles pernicieux qui empêchent les filles, partout dans le monde, de jouir pleinement de leur droit à l'éducation.

Avant de pouvoir autonomiser les futures générations, toutes les filles doivent être autonomisées afin de pouvoir s'aider elles-mêmes : l'éducation marque la première étape de ce chemin vers l'autonomisation.

Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

Education International,
5 bd du Roi Albert II|1210 Brussels |Belgium
Tel.:+32 2 224 06 11 | Fax: +32 2 224 06 06 | http://www.ei-ie.org

Canadian Teachers' Federation
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCE 2015-16

Heather Smith
Présidente (New Brunswick Teachers' Association)

Dianne Woloshuk
Ancienne présidente de la FCE et membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation (Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan)

Norman Gould
Vice-président (Manitoba Teachers' Society)

Carol Jolin
Vice-président (Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens)

Gayla Meredith
Vice-présidente (Northwest Territories Teachers' Association)

Mark Ramsankar
Vice-président (The Alberta Teachers' Association)

Cassandra Hallet DaSilva
Secrétaire générale

À noter que Les dirigeantes et dirigeants de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario et de l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec n'étaient pas sur place pour la photo en raison de la ratification de la convention collective en Ontario et des moyens de pression exercés au Québec).

Nouvelles de l'Internationale de l'Éducation

Le 25 septembre 2015, la présidente de l'IE, Susan Hopgood, s'est adressée à l'Assemblée générale des Nations Unies pendant la 6e Réunion plénière du Sommet des Nations Unies sur le développement durable. Il est possible d'entendre son discours à l'adresse www.youtube.com/watch?v=NnqHNjX4vVE.

Susan Hopgood a souligné l'Importance cruciale de l'éducation pour tous et toutes, le rôle central des enseignants et enseignantes dans l'atteinte de cet objectif, et la responsabilité des gouvernements à qui il incombe d'offrir un système d'éducation publique financé par l'État, universel, inclusif, de qualité supérieure et doté de ressources suffisantes. Elle a aussi parlé de la très sérieuse menace que représente la privatisation galopante de l'éducation publique pour l'atteinte des objectifs de développement durable en éducation et a exhorté les gouvernements du monde entier à prendre des mesures pour la contrer.

En soutien à toutes ces femmes des Premières Nations qui ont eu le courage de parler

Canadian Teachers' Federation
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Le 9 octobre 2015

Sylvie Liechtele
Présidente
Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique
100-550 6e avenue Ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V5Z 4P2

Madame,

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) désire remercier le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique de son très généreux don de 500 $ au Fonds de solidarité de l'IE pour la Dominique.

La FCE et ses organisations Membres ont à cœur de soutenir la Dominique dans ses efforts pour aider le personnel enseignant, les élèves et les communautés à rebâtir leur vie et à retourner au travail et à l'école.

Nous vous remercions encore une fois de votre don.

En toute solidarité,

La présidente,

Heather Smith

Heather Smith

2490 Don Reid • Ottawa • ON • K1H 1E1 • Tel./Tél. 613-232-1505 • Fax 613-232-1886 • info@ctf-fce.ca • www.ctf-fce.ca

President/Présidente **Heather Smith** • Secretary General/Secrétaire générale **Cassandra Hallett DaSilva**
Past President/Présidente sortante **Dianne Woloschuk**
Vice-Presidents/Vice-président(e)s **Norm Gould, Carol Jolin, Gayla Meredith, H. Mark Ramsankar**

Canadian Teachers' Federation
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

CA DE LA FCE

Les 10 et 11 novembre 2015

La rencontre du CA de la FCE s'est tenue à Ottawa les 11 et 10 novembre dernier. Sur la photo, Carol Jolin, président de l'AEFO s'dresse aux membres du conseil d'administration.

Session de travail à la FCE

Sylvie Liechtele, présidente du SEPF à la table de travail en français avec Carol Jolin, président de l'AEFO, Ronald Boudreau, directeur des services francophones de la FCE, Bobbi Taillefer, secrétaire générale de la Manitoba Teachers' Society, Pierre Léonard, directeur général de l'AEFO
Anne Rodrigue, secrétaire générale adjointe de ETFO.

Le Directeur directeur des services francophones à la FCE, Ronald Boudreau, travaille à créer des liens avec Saint-Pierre-et-Miquelon afin d'avoir une entente pour du perfectionnement professionnel et des ressources.

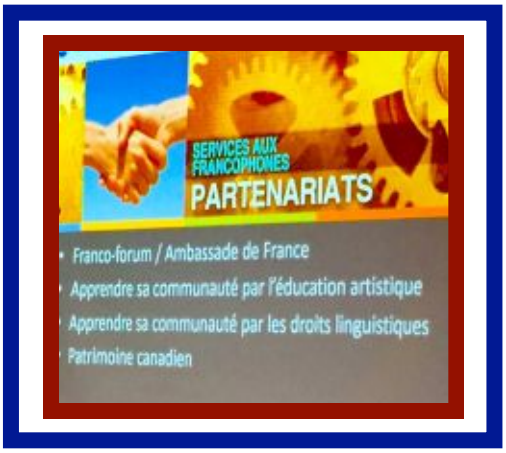

Brigitte Attali-Netherton
et Danielle Leclerc
école Rose-des-vents
Vancouver

Martin Racette
école des Pionniers-de-
Maillardville
Port Coquitlam

Le jeudi 8 octobre s'est tenue la Table nationale sur l'éducation à Ottawa à laquelle la présidente du SEPF, Sylvie Liechtele a participé avec des représentants de d'organismes nationaux.

TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION

Mandat de la Table nationale de l'éducation

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les dédoublements.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun.
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale.
- Permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les axes, les stratégies ou les chantiers identifiés.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.

La Table nationale sur l'éducation est présidée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

, Sylvie Liechtele du SEPF, Ronald Boudreau de la FCE et Roger Paul de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

Véronique Vachon
école Anne-Hébert
Vancouver

Iza Labbé
école Victor-Brodeur
Victoria

Communautés d'apprentissage professionnelles

Sarah Paradis
école La Vérendrye
Chilliwack

Francine Parent
école des Deux-rives
Mission

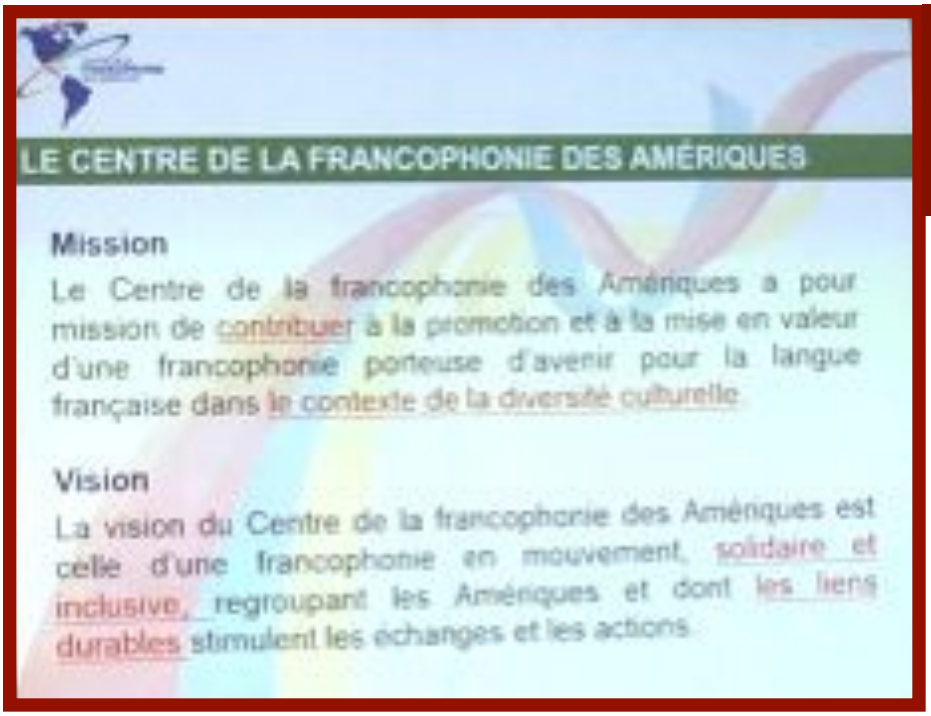

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Le 22 octobre 2015, des membres de l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques ont profité de leur visite en C.-B. pour rencontrer des représentants et intervenants des organismes francophones de Vancouver et le SEPF en invitant sa présidence. Le Centre des Amériques a d'ailleurs un lien étroit avec le service des francophones à la FCE. La présidente du SEPF encourage tous les membres à s'inscrire à la bibliothèque numérique du Centre au https://www.bibliothequedesameriques.com/ pour profiter d'emprunt de livres numériques gratuits.

Plusieurs membres de la francophonie de la C.-B. ont été invités à cette rencontre pour échanger et tisser des liens encore plus étroits dont les organismes suivants: Bureau des affaires francophones et francophile (BAFF), la Société francophone de Maillardville, le Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B. (SEPF), la Société historique francophone de la C.-B., La Boussole, le Centre culturel et artistique francophone, la Chambre de commerce francophone de Vancouver, le Collège Éducacentre, la Fédération des parents francophones et l'Association francophone de Surrey.

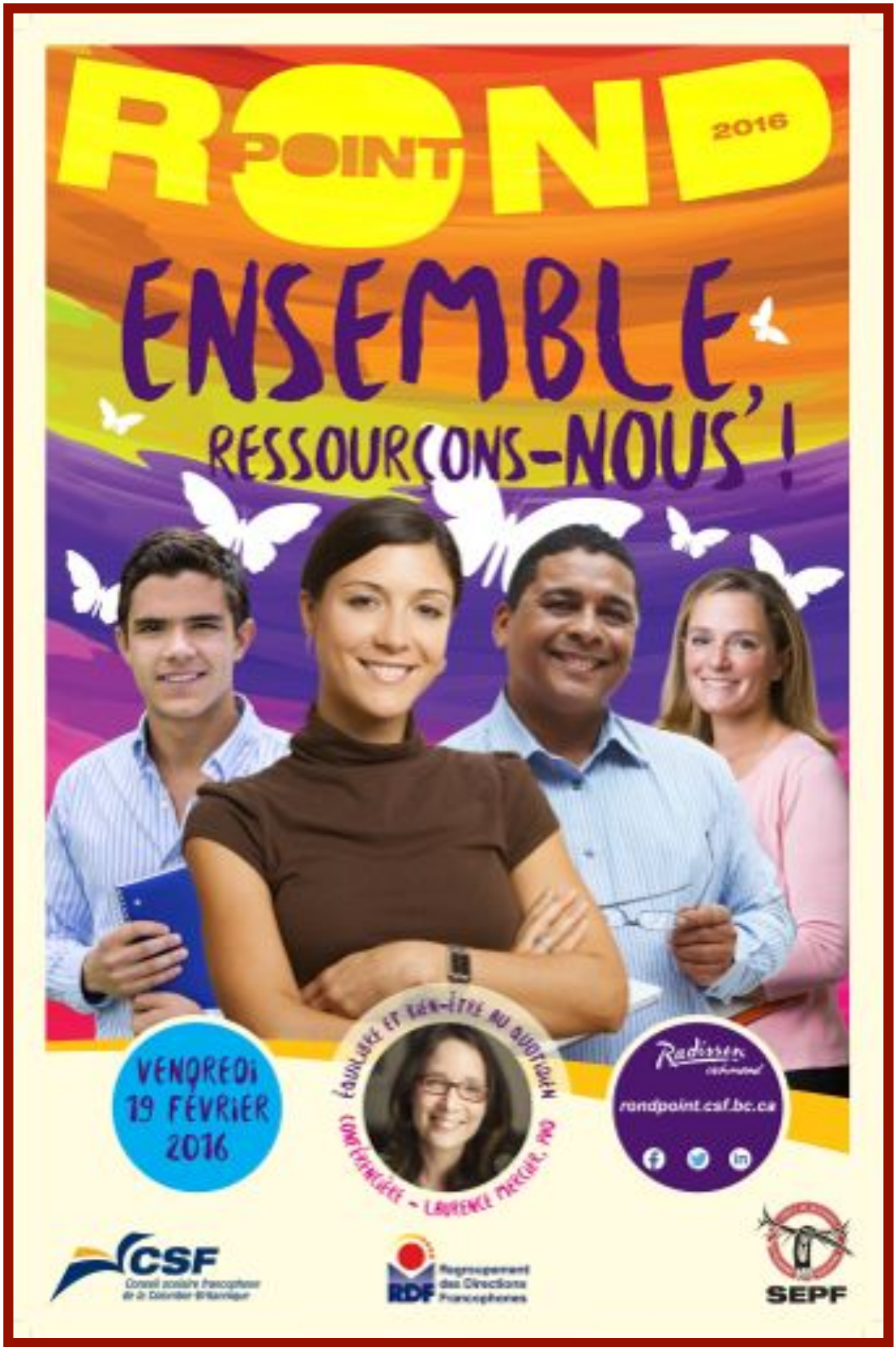
ROND POINT
2016
ENSEMBLE,
RESSOURCONS-NOUS'!
VENDREDI
19 FÉVRIER
2016
randpoint.csf.bc.ca
CSF
RDF
SEPF

LE FORUM DES LEADERS DE LA FCFA LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2015

Le Forum des leaders de la FCFA (Fédération des communautés francophones et acadiennes), est un regroupement de 42 organismes, chefs de file dans leur milieu, engagés à transformer en réalité une vision positive et rassembleuse de l'avenir de nos communautés. La FCE, dont je suis la représentante avec Ronald Boudreau, fait partie de ce regroupement.

Nous y avons discuté du Plan stratégique communautaire 2007-20015 en faisant un bilan de la situation. Nous avons rencontré la ministre du Patrimoine Canadien, Mélanie Joly, qui a annoncé la volonté du nouveau gouvernement à plus d'ouverture et de concertation avec les francophones. Par ailleurs, M. Fournier, Ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne au Québec, a signé le renouvellement de l'Entente Gouvernement du Québec-FCFA. Nous avons également eu une présentation sur l'engagement du gouvernement Trudeau à développer un nouveau plan en matière de langues officielles pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et avons amorcé une réflexion collective en ce sens.

Signature d'une entente entre le Ministre du Québec responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, et la Présidente de la FCFA, Sylviane Lanthier, pour un appui accru du Québec envers les francophones hors Québec

La ministre du Patrimoine Canadien, Mélanie Joly, avec la présidente du SEPF, Sylvie Liechtele

Steve Roy
école secondaire Jules-Verne
Vancouver

Louis-Philippe Suprenant
école secondaire Jules-Verne
Vancouver

Ressources

Construction identitaire

Oser rêver l'école de langue française!

En grande primeur, l'ACELF annonce la parution du fascicule no 12 « Vivre pleinement la construction identitaire à l'école de langue française », une nouveauté dans la série Comprendre la construction identitaire.

Ce fascicule dresse le portrait d'une école dont toutes les facettes favorisent pleinement la construction de l'identité francophone des jeunes. Structurée selon les 8 principes directeurs en construction identitaire et du parcours Découvrir-Vivre-Grandir développés par l'ACELF, cette synthèse rend bien concrète l'école de demain et propose des ressources pour qu'elle prenne son envol dès maintenant.

Cette réflexion est le fruit du travail du conseil des gouverneurs de l'ACELF, formé de 22 personnes élues venant de divers réseaux éducatifs de tout le pays et des représentants des 13 ministères de l'Éducation des provinces et des territoires.

Le fascicule no 12 peut être téléchargé gratuitement en format PDF à : www.acelf.ca

Une dictée sans fautes.	Une dictée, 100 fautes !
Dans la cuisine du vieux chalet.	**Dans la cuisine du vieux chat laid.**
Un ravioli, au fond d'un petit poêlon, réchauffe. Et il dore sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chalet est bien tranquille. Pour le dîner, tout sera grillé, appétissant, fondant ! Le fromage est posé sur un plat ravissant. Sans doute, et d'une bouchée, il sera avalé ! Le saucisson, gras et bien tendre, sera coupé en rondelles. Et, servi sur un plateau, le chocolat bout, le verser sera délicat et dangereux ! D'un seul coup, il écume et gorge le chalet d'un bon et tranquille parfum.	Un rat vit au lit, au fond d'un petit poêle long. Réchauffé, il dort sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chat laid est bien tranquille : pour le dîner, tout ce rat, gris et appétissant, fond dans le fromage. Et posé sur un plat, ravi, sans s'en douter, d'une bouchée, il sera avalé ! Le sot, si son gras est bien tendre, sera coupé en rondelles et servi sur un plat. Oh ! le choc ! holà ! Bouleversé ce rat délicat est dangereux ! D'un seul coup, il écume, égorge le chat laid d'un bond et tranquille, part. Fin

Pour tous les amoureux de la littérature,
suivez La langue dans la poche sur Facebook

COMITÉ D'ORIENTATION DES STAGES DE L'ACELF

Le 27 novembre dernier, Sylvie Liechtele, présidente du SEPF a participé, en tant que représentante de la FCE, au Comité d'orientation des stages d'été de l'ACELF tenu à Québec.

Membres du Comité d'orientation stratégique

M. Richard Vaillancourt (président)
Consultant en éducation et développement communautaire, Commission nationale des parents francophones

M^me^ Sylvie Liechtele
Représentante de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)

M^me^ Jeanne Duquette
Agente pédagogique au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

M^me^ Solange Haché
Consultante en éducation

M^me^ Édith Dumont
Directrice générale du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Représentante du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ)

M^me^ Julie Bourdeau
Conseillère pédagogique en approche culturelle au Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques (CFORP)

M^me^ Claire Thibideau
Directrice générale de la Fédération canadienne des directions d'écoles francophones

M^me^ Sophie Lacroix
Directrice, initiatives et relations stratégiques, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

M^me^ Martine St-Louis
Directrice du Bureau de l'éducation et des services en français au ministère de l'Éducation du Nunavut

M^me^ Annie Côté
Coordonnatrice des stages, ACELF

M^me^ Caroline Boudreau
Adjointe à la coordination des stages, ACELF

M. Richard Lacombe
Directeur général, ACELF

AU NIVEAU PROVINCIAL

Jean-Claude Bazinet et des élèves de l'école André-Piolat

APPRENDRE À CONTER À L'ÉCOLE ANDRÉ-PIOLAT

Apprendre à conter, oui conter - pas compter - , avec des images dans la tête, des mots, des intrigues, des impasses et des dénouements. Sans l'appui d'un livre ou d'une histoire racontée par un autre. Conter à partir de son imagination et de celles de ses élèves. Une histoire à leur portée, à la mesure de leur dilemmes, de leurs défis, de leurs tragédies et de leurs rêves d'enfant. Le métier le plus vieux du monde (oui, oui c'est bien celui-là et non l'autre), et auquel se prête parfois une bonne bête quand un prof et une école sont assez éveillés pour nous laisser entrer, et enseigner différemment.

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Du 25 novembre au 10 décembre-ce sont les 16 jours d'action pour mettre fin à la violence contre les femmes

Pour voir ce que vous pouvez faire rendez-vous ici:
www.bctf.ca/uploadedFiles/Public/SocialJustice/Issues/SW/16Days.pdf
Commençons un mouvement *#wearwhite4women&girls* *#ww4w&g*
La violence contre les femmes et les filles, c'est l'affaire de tous!

Comité des Langues Officielles de la C.-B.

Le 13 novembre dernier, le SEPF a été invité à une journée de consultation avec la communauté, en tant que membre de soutien de la Fédération des francophones de la C.-B.
La Présidente du SEPF y était présente.
Sur la photo, le directeur général de la FFCB, Robert Rothon.

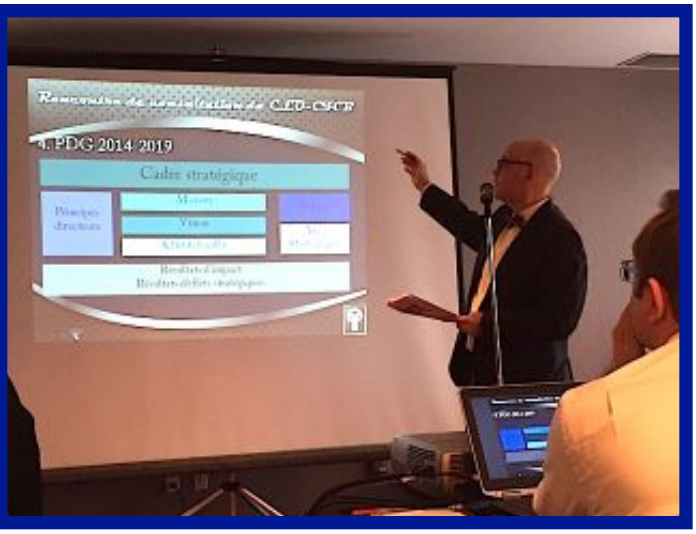

Zone Meeting
les 16 et 17 octobre 2015
à Chilliwack

Linda Thériault, 1ère vice-présidente, Maria Stinchcombe, 2ème vice-présidente, Sylvie Liechtele, présidente, Faziah Gamaz, trésorière, Stéphane Bélanger, président du comité des suppléants et représentant aux ARs de la FECB.

Visite à Fernie
le 13 octobre 2015

Marie-Soleil Boulanger et Valérie Miller de l'école Sophie-Morigeau étaient bien heureuses d'avoir la visite de la présidente du SEPF, Sylvie Liechtele en octobre dernier.

Kathy L.-Cabana
écoles Mer-et-montagne
et sec. Carihi

Suzie Gauthier
école Gabrielle-Roy
Surrey

16 journées d'action

du 25 novembre au 10 décembre

Ce que tu peux faire !

Certaines de ces ressources ne sont pas disponibles en français.

1. Informez-vous : ***http://www.swc-cfc.gc.ca/commemoration/vaw-vff/index-fra.html***
2. Écrire ça libère: ***http://www.amnistie.ca***
3. Le mémorial de chaussures : www.shoememorial.com (anglais seulement)
4. Visionnez la vidéo « Walk a Mile in Her Shoes » sur le site ***www.whiteribbon.ca*** (en anglais seulement)
5. Créez des tableaux d'affichage ou faire une annonce par jour.
6. Créez des cartes postales pour le 6 décembre et envoyez-les à votre membre de Parlement : Nom de votre MP, Chambre des communes, Édifice du Parlement, Ottawa, ON K1A 0A6.
7. Organisez un concours d'affiches dans votre classe ou dans votre école sur la violence contre les femmes.
8. Organisez une veillée aux chandelles le 6 décembre.
9. Créez un club dont la mission est d'amorcer le changement.
10. Organisez une soirée cinéma.
11. Distribuez des rubans blancs à tout le monde.
12. Utilisez les leçons contenues dans la trousse de White Ribbon Education and Action : ***www.whiteribbon.ca***
13. Ajoutez votre nom à l'appel mondial à la fin de la violence contre les femmes : ***http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/take-action***. Ce site de l'ONU contient beaucoup de ressources
14. Créez un script, une trousse ou une vidéo.
15. Étudiez un cas juridique : ***http://www.afn.ca/index.php/fr/secteurs-de-politique/conseil-des-femmes-de-lapn*** ; ***http://www.afn.ca/index.php/fr/secteurs-de-politique/conseil-national-des-jeunes-de-lapn*** ; ***http://www.csf.gouv.qc.ca/article/repgroupedefemmes/accueil-grossesse-birthright-drummondville/***
16. Demandez l'atelier de la FECB : «Justice sociale dans tous les cours» en remplissant le formulaire à ***https://www.bctf.ca/uploadedFiles/Public/ProD/Formulairedemandeatelier.pdf***

*Pour de plus amples renseignements, visiter la page web BCTF Status of Women—**www.bctf.ca/SocialJustice.aspx?id=6282***

Si elle était entre les pays, nous appellerions cela une guerre. Si c'était une maladie, nous dirions que c'est une épidémie. S'il s'agissait d'un déversement de pétrole, nous dirions que c'est un désastre. Mais c'est au sujet des femmes et ce n'est qu'une affaire quotidienne. C'est la violence contre les femmes.
– Michael Kaufman, Campagne du ruban blanc

Le thème de cette année porte sur la traite de personnes

Définition du thème

En quoi consiste la traite de personnes?
La traite de personnes est le fait de recruter, d'héberger et/ou de contrôler une personne en vue de l'exploiter (habituellement pour le travail forcé ou d'industrie du sexe au Canada). L'existence d'un contrôle sur une personne à des fins d'exploitation représente un indicateur clé de la traite humaine, et cela ne signifie pas nécessairement que la personne a physiquement passé une frontière. De fait, de nombreux cas de traite au Canada se produisent au sein des frontières canadiennes (traite interne).
Les domaines d'intervention prioritaires pour le Canada (personnes les plus vulnérables en matière de traite interne) sont :

- Prévenir et lutter contre la traite de jeunes personnes à des fins d'exploitation sexuelle
- Prévenir et lutter contre la traite constituée par un travail forcé de travailleurs vulnérables
- Prévenir et lutter contre la traite interne de jeunes et femmes autochtones.

Ce que vous pouvez faire

Ligne d'assistance téléphonique pour les personnes victimes de traite
Le personnel du service VictimLink BC relève d'Office to Combat Trafficking in Persons (OCTP) de la Colombie-Britannique 1-888-712-7974 (24/7), ligne d'aide pour les personnes victimes de traite, et les adresse à des fournisseurs de services en Colombie-Britannique. Services de traduction offerts. Des brochures sont fournies dans de nombreuses langues que vous pouvez remettre à des personnes qui vous paraissent victimes de traite. Consultez *www.pssg.gov.bc.ca/octip/resources.htm.*

Les signes indiquant que quelqu'un est susceptible d'être victime de traite de personnes comprennent les indicateurs suivants :

- Il n'est pas libre de ses mouvements, il est toujours conduit et ramené, et il est accompagné ou surveillé à chaque instant;
- Il n'a pas en sa possession de passeport ou autre pièce d'identité;
- Il ne connaît pas bien le quartier où il vit ou travaille;
- Il subit de nombreux déménagements;
- Il porte des signes visibles de voies de fait ou de mauvais traitements comme des ecchymoses ou des coupures;
- Il est marqué de tatouages indiquant le nom ou le signe du trafiquant;
- Il laisse paraître des signes de peur et d'intimidation par des expressions du visage ou la gestuelle du corps (GRC).

Les victimes peuvent

- ne pas se rendre compte de leur situation car elles ont des relations affectives avec le trafiquant qui pourrait être leur amoureux ou un ami;
- ne pas sembler avoir besoin d'aide car elles ont un endroit où vivre, ont à manger, portent de bons vêtements, ont des soins médicaux et même « un emploi rémunéré »;
- ne pas connaître leurs droits, peuvent avoir été intentionnellement induites en erreur au sujet de leurs droits et ne savent dont pas qu'elles peuvent recevoir de l'aide;
- avoir appris à ne pas faire confiance au gouvernement et à le craindre ainsi que la police car elles ont peur d'être appréhendées ou déportées (si elles viennent d'un autre pays);
- craindre pour leur sécurité ou celle d'une personne qu'elles connaissent car certains trafiquants menacent de blesser les victimes, leurs amis ou les membres de leur famille si elles révèlent leur situation à la police ou collaborent avec cette dernière (GRC).

Intervenir

- Apprendre à reconnaître les signes révélateurs de traite de personnes et à s'assurer que ceux qui vous entourent sont également informés. Il suffit parfois de l'intervention d'une seule personne pour signaler des agissements suspects et exposer des cas de traite de personne;
- Le public est le meilleur allié pour repérer des victimes de traite de personnes. Apprenez à connaître votre collectivité et à signaler toute activité suspecte;
- Si vous pensez que vous ou une personne que vous connaissez est victime de traite de personnes, communiquez avec les services de police locaux ou composez le numéro de Crime Stoppers : 1-800-222-TIPS (8477), si vous désirez signaler un crime sous l'anonymat. Les jeunes devraient parler à leurs parents, au conseiller en orientation et à l'agent de liaison avec les écoles ou appeler le bureau de police local. Des personnes et des services peuvent apporter de l'aide. Indépendamment de votre statut ou de votre citoyenneté au Canada, il existe des systèmes de soutien pour venir en aide aux victimes.

Définition de la violence contre les femmes

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993 définit la violence contre les femmes de la façon suivante : « tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Elle comprend, sans être limitée à cette liste, « la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation; la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée; la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce ».

Ressources

crees.ku.edu/sites/crees.ku.edu/files/docs/Trafficking%20Resources%20for%20Educators.pdf
Un résumé de quatre pages donnant une large gamme de ressources et de matériel pour informer les élèves au sujet de la traite de personnes.

shrei.stanford.edu/sites/shrei.stanford.edu/files/Jeramy%27s%20Lesson%20Plan.pdf
Une ressource utile pour informer les élèves au sujet de la traite touchant au travail forcé.

www.traffickingresourcecenter.org/sites/default/files/Student%20Engagement%20Toolkit%20-%20NHTRC.pdf
Une trousse d'information pour élèves conçue pour leur fournir des ressources afin de reconnaître et de sensibiliser l'opinion à la traite de personnes dans leur collectivité.

humaneeducation.org/blog/2012/01/19/resources-forteaching-about-human-trafficking/
De nombreuses ressources utiles pour enseigner sur la traite de personnes à des élèves plus âgés.

teachunicef.org/sites/default/files/documents/unitslessonplans/end_trafficking_6_6_hs_unit.pdf
Un guide d'éducateur destiné aux élèves du secondaire visant à sensibiliser à la traite et à encourager les élèves à prendre leurs propres mesures pour s'attaquer au problème.

teachunicef.org/sites/default/files/documents/unitslesson-plans/end_trafficking_ms_unit.pdf
Un guide d'éducateur pour élèves au niveau scolaire intermédiaire pour faire comprendre ce qu'est la traite de personnes, reconnaître les effets de la traite de personnes et combattre ce problème à une échelle locale et mondiale.

shrei.stanford.edu/node/473
Modèles de leçons sur la manière d'enseigner sur la traite de personnes.

www.stopthetraffik.org/canada
Stop the Traffik Canada est un mouvement de bénévoles armant des particuliers, des collectivités et des organismes en fournissant des campagnes et ressources contre la traite de personnes.

Pour plus de ressources sur la condition féminine, visitez : *bctf.ca/StatusOfWomen*

Pour commander des posters gratuits, envoyez un courriel à *socialjustice@bctf.ca*

Hélène Tremblay
école des Navigateurs
Richmond

Linda Laplace
école Au-coeur-de-l'île
Vallée de Comox

Lisa Porier
écoles Entre-lac
et secondaire de Penticton

PRIVATISATION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉDUCATION

RÉSOLUTION 1.1

PRIVATISATION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉDUCATION

Le 7e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE), réuni à Ottawa, au Canada, du 21 au 26 juillet 2015:

1. **Réaffirmant** que l'éducation depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur est un droit fondamental de la personne et un bien public, que sa fourniture est la responsabilité première des gouvernements, et à cet égard, que l'État a l'obligation de définir les objectifs des systèmes éducatifs de qualité et de les financer de manière adéquate, et de le faire au travers de la consultation et de la négociation avec les représentant(e)s des syndicats d'enseignants;

2. **Notant** que la privatisation de l'éducation, sous ses nombreuses formes et modalités, constitue une tendance qui se développe rapidement et a des effets souvent négatifs sur les enseignant(e)s, le personnel de soutien, les étudiant(e)s et la société dans son ensemble;

3. **Notant** avec préoccupation l'intervention accrue et la promotion des acteurs privés dans la gouvernance de l'éducation (fourniture, financement, gestion et élaboration des politiques), associées aux défis majeurs à relever en termes d'accès à l'éducation, d'équité et de qualité, et l'absence de volonté politique de fournir et de financer des systèmes d'éducation publique dans de nombreux pays à bas et moyen revenu;

4. **Déplorant** le fait que, dans de nombreux pays, les gouvernements aient abandonné leur responsabilité fondamentale de garantir le droit à l'éducation pour tou(te)s par le biais d'une éducation publique gratuite et de qualité, qui doit rendre des comptes, et de plus en plus se tournent vers les acteurs privés, s'y associent ou les subventionnent pour la fourniture de services éducatifs;

5. **Regrettant** que des organisations internationales et nationales, des entreprises, des groupes de réflexion, des ONG, d'autres acteurs privés et des gouvernements promeuvent, fassent du prosélytisme et introduisent différentes formes de privatisation et de commercialisation des services éducatifs;

6. **Observant** que la privatisation et la commercialisation de l'éducation ont créé et exacerbé les inégalités en matière d'accès et de qualité de l'éducation, en particulier pour les personnes défavorisées sur le plan socio-économique et que les inégalités liées à la fortune, au genre, à l'origine ethnique et géographique se sont creusées sous l'effet de la privatisation de l'éducation, en marginalisant et en excluant davantage des groupes de l'accès et de la participation à l'éducation;

7. **Constatant** que les réformes fondées sur les mécanismes du marché peuvent contraindre les établissements scolaires à se livrer concurrence au lieu de collaborer et conduire à une stratification, une ségrégation et au creusement des inégalités au sein des systèmes éducatifs;

8. **Considérant** que les écoles privées et des formes de partenariats public-privé peuvent détourner des fonds et des aides destinées aux écoles publiques, affaiblissant ainsi les établissements publics, en particulier lorsque les dépenses que les gouvernements consacrent à l'éducation sont déjà faibles;

9. **Reconnaissant** que les « mesures rentables » dans l'éducation peuvent entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classe, une réduction des services fournis aux enfants; un recours à des enseignant(e)s non qualifié(e)s; la précarisation des conditions de travail et d'emploi des personnels de l'éducation au détriment de la qualité des services éducatifs;

10. **Notant** que les écoles privées bon marché et d'autres prestataires privés, ainsi que certaines formes de partenariats public-privé emploient fréquemment du personnel manquant de formation et/ou de qualifications, ou les rétribuent beaucoup moins bien que celui des écoles publiques ou les privent du droit à la liberté syndicale et de négociation collective;

11. **Observant** que de nouvelles méthodes de gestion publique, comme les systèmes de rémunération basés sur les performances, qui font souvent partie des politiques de privatisation, affectent les conditions de travail des personnels de l'éducation et portent atteinte à leur statut professionnel et à leurs droits;

12. **Affirmant** que les droits des enseignant(e)s, des employé(e)s de l'enseignement supérieur et du personnel de soutien à des conditions de travail décentes, une formation de qualité, un recrutement et un emploi équitables et à un développement professionnel de qualité doivent être garantis;

13. **Notant** que les pratiques en matière de gestion publique, de commercialisation et de privatisation sont déjà fortement ancrées au niveau international et national dans la plupart des secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation continue, notamment la généralisation du commerce international, l'octroi de subventions aux acteurs privés et la concurrence effrénée dans le domaine des frais de d'inscription. Ces facteurs ont des conséquences négatives avérées sur l'accès à l'éducation, la justice sociale, les conditions d'emploi du personnel, les libertés académiques et la prise de décision collégiale.

14. **Affirmant** que les syndicats de l'éducation, en tant que représentants des travailleurs/euses de l'éducation, jouent un rôle important en vue de faire en sorte que les effets potentiellement négatifs de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation soient dénoncés et pris en compte; et

15. **Se référant** au Document politique de l'IE sur l'éducation adopté par le 6e Congrès mondial en 2011 et au Protocole sur les partenariats multi-acteurs dans l'éducation, basé sur les recommandations de la taskforce de l'IE sur les partenariats public-privé dans l'éducation, adopté par la 34e réunion du Bureau exécutif en 2009.

16. Le 7e Congrès mondial:

a. **Invite** instamment les gouvernements à reconnaître l'éducation comme un pilier fondamental du développement social et de la justice et, partant, à protéger l'éducation publique contre la privatisation et la commercialisation;

b. **Appelle** à un effort concerté de l'IE et de ses organisations membres à défendre le plein exercice du droit à un enseignement public gratuit de qualité et des conditions d'emploi équitables pour les personnels de l'éducation des secteurs privé et public;

c. **Demande** aux organisations membres de l'IE de suivre de près les nouvelles politiques de privatisation de l'éducation et les effets de la privatisation et de la commercialisation de l'éducation sur les systèmes éducatifs ainsi que leurs répercussions sur les élèves, les enseignant(e)s, les éducateurs/trices et les personnels de soutien à l'éducation et à plaider et mobiliser contre les tentatives de privatisation et de commercialisation de l'enseignement éducation public; et

d. **Prie** instamment les organisations membres de l'IE, conformément à leurs statuts et règles de procédures, de s'organiser et de défendre les droits des enseignant(e)s et des personnels de soutien à l'éducation des secteurs public et privé.

17. Mandate le Bureau exécutif de l'IE afin qu'il:

a. Collecte, publie et diffuse, avec l'appui des organisations membres, des données factuelles sur les activités des acteurs privés en matière de promotion et de mise en œuvre des politiques et des pratiques liées à la privatisation et la commercialisation et sur les résultats de leurs activités;

b. Élabore une stratégie de réponse globale pour veiller à ce que les gouvernements s'acquittent de leur obligation de garantir un enseignement public gratuit et de qualité et pour contrer l'influence des acteurs privés dans l'éducation, en particulier lorsque leurs activités dans le secteur de l'éducation ont un effet négatif sur l'accès et creusent les inégalités dans les systèmes éducatifs;

c. Lance une campagne mondiale mobilisant les affiliés et alliés de l'IE afin de faire face au recours croissant à la sous-traitance au profit des acteurs privés et à leur implication grandissante dans les activités et services en rapport avec l'éducation qui ont un impact néfaste sur l'enseignement et l'apprentissage;

d. Fournit des outils et ressources permettant de renforcer la capacité des affiliés à mener des campagnes efficaces visant à faire prendre pleinement conscience à l'ensemble des décideurs, organisations internationales et autres acteurs des conséquences néfastes des différentes formes de privatisation de l'éducation et à plaider en faveur de la protection de l'éducation publique contre la marchéisation et la marchandisation;

e. Mette en place une taskforce de l'IE sur la privatisation et la commercialisation de l'éducation (y compris un(e) représentant(e) de la formation continue et de l'enseignement supérieur) afin d'orienter, d'appuyer et de surveiller ce travail et de continuer à développer la politique de l'IE sur la privatisation et la commercialisation de l'éducation; et

f. Encourage toutes les organisations membres de l'IE à impliquer et mobiliser leurs membres et affiliés au sein des communautés et de la société civile dans une campagne dynamique de défense de l'éducation publique et de lutte contre les tentatives de privatisation et de commercialisation de l'éducation.

7e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE), réuni à Ottawa, au Canada, du 21 au 26 juillet 2015.

Lucie Matteau
école La Passerelle
Whistler

Amy Dunk
école Les Aiglons
Squamish

L'INSÉCURITÉ LINQUISTIQUE CHEZ LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA

JE… EUH… JE… par Yves Cormier

Les balbutiements d'un enfant : « Maman! Papa! ». Ces premiers mots comblent les parents qui ne se lassent plus d'encourager l'enfant à acquérir de nouveaux mots. L'enfant suit alors le modèle linguistique de son entourage et il en est généralement satisfait puisqu'il lui permet de communiquer ses besoins. Son entrée à l'école lui fait découvrir une nouvelle réalité : il apprend un français « standard » et sent que son propre parler s'éloigne de cette norme par l'accent, le vocabulaire et la structure grammaticale. Comment une langue qui lui a si bien servi pendant les cinq premières années de sa vie peut-elle être ainsi remise en question? Ses parents l'ont-ils induit en erreur? Comment son entourage tout entier peut-il s'être trompé à ce point? Yves Cormier s'intéresse vivement à la question et brosse un portrait de la situation de l'insécurité linguistique dans un article de fond sur le sujet. En voici un survol.

Savoir d'où on vient

Ce n'est que lorsqu'elle est comparée à d'autres langues que la langue d'une communauté se voit remise en question. Le français parlé au Canada fait partie d'une grande famille des français parlés dans le monde, avec des caractéristiques qui lui sont propres. En fait, on peut dire que le « malaise » n'est apparu que depuis les défaites du XVIIIe siècle tant en Acadie qu'en Nouvelle-France, alors que le parler canadien-français s'est vu dévalorisé par rapport au français de France et déclassé de son statut social par l'anglais, devenu la langue dominante en Amérique de Nord.

Plus de la moitié de nos mots viennent des parlers régionaux de la France, et l'autre, du français d'époque que nous avons miraculeusement maintenu. Cette variété du français a par la suite emprunté plusieurs termes de l'amérindien et, plus tard, poursuivra son évolution avec des ajouts provenant de l'anglais. Les maintes influences reçues modifient au fil du temps la prononciation, la grammaire et le lexique.

Ce qui cause problème, c'est lorsqu'un francophone du Canada compare sa langue au français de la France actuelle. Comme le souligne le linguiste Jacques Leclerc, dire « s'enfarger » au lieu de « s'empêtrer » ne met pas en jeu la clarté, la logique ou la pureté de la communication lorsqu'on sait que l'auditoire auquel on s'adresse comprendra le message. Parmi nos mots les plus récents, pourtant, plusieurs termes sont issus de l'Office québécois de la langue française et cherchent à remplacer les anglicismes utilisés en France, une sorte de revirement qui démontre bien à quel point les langues sont en mouvance.

Académie française et omniprésence de l'anglais

En général, les langues évoluent au contact de leur environnement et s'autogèrent. Le français est une exception. L'Académie française est une institution du XVIIe siècle qui a été créée au départ dans un but unificateur, mais qui peu après est devenue un outil d'ennoblissement destiné à l'élite. Quatre siècles plus

tard, alors que les autres langues évoluent en fonction de leur besoin de communiquer efficacement, les francophones sont liés à un idéal linguistique qui s'éloigne souvent de leurs besoins et de leur contexte.

Pour le Canada français, s'ajoute le défi de côtoyer quotidiennement l'anglais. Yves Cormier précise même dans cet article que « l'intégration d'anglicismes est proportionnelle au degré de vitalité de la langue dominante dans le milieu ». L'article explique comment des raisons économiques d'abord, puis politiques ensuite, ont inévitablement mené à l'adoption dans la langue française d'un grand nombre de mots et d'expressions tirés de l'anglais.

Deux facteurs ont donc un impact marquant sur l'aisance des francophones du Canada à s'exprimer dans leur langue maternelle : d'une part, la domination de la langue anglaise qui est associée à un prestige socioéconomique et, d'autre part, un français dévalorisé par sa propre communauté linguistique et basé sur une norme étrangère.

Atténuer le sentiment d'insécurité linguistique

Plus les francophones sont minoritaires, plus la situation de l'insécurité linguistique est problématique. Plusieurs communautés francophones minoritaires ont baissé les bras et se sont assimilées à la communauté anglophone. Comment éviter que cette insécurité ne dégénère en mutisme total pour les communautés francophones les plus vulnérables sur ce plan?

En guise de conclusion, l'auteur propose à la communauté francophone de s'outiller d'une « norme fonctionnelle » qui utiliserait toutes les variétés linguistiques canadiennes et qui serait élaborée en fonction de la réalité linguistique vécue par la communauté. Trois facteurs devraient être pris en considération dans l'élaboration d'un tel cadre : se rapprocher le plus possible d'une norme standard; rejoindre les différents usages de la communauté; s'assurer d'un certain systématisme dans sa structure.

Il mentionne par ailleurs l'expérience québécoise dans ce domaine et suggère une politique d'intégration des canadianismes afin de rejoindre les besoins d'une langue moderne. Une variété de facteurs devraient régir une telle démarche pour les communautés francophones minoritaires : la fréquence d'usage des mots, leur utilisation répandue, leur ancienneté, les mots sans équivalence française, les mots dérivés, les mots ayant un sens différent et les mots communs à d'autres communautés francophones.

Et l'école dans tout ça?

Au cœur de la survie du français, l'école a comme mandat de nourrir la vitalité linguistique communautaire en préparant bien les jeunes d'aujourd'hui à faire une place de choix au français dans leur vie.

Dans cet article, on insiste sur l'importance que l'élève comprenne la problématique des langues en présence autour de lui et, en particulier, au sujet des facteurs qui influencent sa langue maternelle. Ainsi, l'élève doit comprendre l'évolution même du français parlé dans sa communauté pour mieux apprécier la réalité sociale actuelle.

L'élève doit aussi prendre conscience que les langues prennent une infinité de formes. A partir des racines culturelles québécoises ou acadiennes de la langue française au Canada, il doit savoir reconnaître que la langue peut varier d'un village à l'autre à l'intérieur d'une même communauté linguistique.

La question du français circonscrit par les règles de l'Académie française doit aussi être l'objet de discussion dans les salles de classe. En particulier dans les contextes francophones minoritaires, l'élève doit sentir qu'il y a place pour l'évolution de cette langue. Savoir, par exemple, que l'Office québécois de la langue française agit comme chef de file mondial dans l'actualisation du français est une information importante qui redonne le sentiment que la langue peut évoluer à l'image des communautés qui en font usage.

L'élève qui fréquente une école de langue française doit aussi comprendre qu'une langue offre à son locuteur plusieurs façons d'articuler la même pensée. Lorsqu'il est question de langue, l'élève doit entendre parler de registres ou de niveaux de langue pour bien comprendre que le français est comme les autres langues : on choisit de parler d'une certaine façon avec ses amis, mais on adoptera un autre registre pour des situations plus formelles.

Bien entendu, nous voulons tous que les finissants et finissantes de nos écoles puissent communiquer clairement avec le reste de la francophonie. Pour ce faire, l'auteur préconise une approche constructiviste qui permettra à l'élève de développer sa compétence langagière en se basant sur le français qu'il utilise et qu'il connaît déjà, en ayant le souci que cette variété ne soit jamais dénigrée dans le processus.

La question de la dominance des langues est un dernier aspect qui permettra à l'élève d'analyser son insécurité linguistique. Le simple fait de savoir que la dominance d'une langue sur une autre présente toujours un défi pour cette dernière permet de se situer par rapport à la question. Cette connaissance permettra d'amenuiser quelque peu l'insécurité linguistique tout en permettant à l'élève, par ricochet, de mieux comprendre ses droits linguistiques.

Conclusion

Il ne sera jamais possible de complètement enrayer le sentiment d'insécurité linguistique puisqu'il existera sans doute toujours des langues dominantes qui agiront sur les français du Canada. D'ailleurs, presque toutes les communautés francophones du monde vivent un certain complexe linguistique.

Une meilleure compréhension des mécanismes qui influencent une langue est cependant un premier pas vers une plus grande assurance dans la libre et fière expression de celle-ci.

CONGRÈS DE L'ACELF
DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2015

Photos des membres de la délégation de la Colombie-Britannique
qui ont participé au congrès de l'ACELF.

Jean-Claude Bazinet de l'école André-Piolat

Sylvie Liechtele du SEPF
et Ronald Boudreau du FCE

Sylvie Liechtele et Linda Thériault du SEPF entourées des gagnantes et du gagnant des bourses de l'ACELF: Kathy L.-Cabana de l'école Mer-et-montagne, Martine Bédard de l'école des Sept-sommets Janie Deschênes-Roberge de l'école Franco-Nord, et Jean-Claue Bazinet de l'école André-Piolat ainsi que les conseillères pédagogiques du CSF: Dulciane Houde et Marie-Pier Dandurand.

Linda Thériault du SEPF

RESSOURCES DISPONIBLES EN FRANÇAIS

Des nouvelles ressources pour des écoles en santé se trouvent sur le site Web de "Healthy Schools BC" ainsi que des guides sur l'enseignement, des subventions et un portail en français.

Ces ressources, pour les écoles francophones et d'immersion en français, sont disponibles grâce à un partenariat entre DASH BC, RésoSanté Colombie-Britannique, le CSF et le Ministère de la Santé ainsi que le soutien financier du Programme des affaires francophones.

Le lien pour y avoir accès est: http://fr.healthyschoolsbc.ca/

Assemblée des représentants de la FECB
des 6 et 7 novembre 2015

L'AR (RA en anglais pour "Representative Assembly") est le groupe souverain qui prend les décisions importantes sur les recommandations et les résolutions de la FECB. Sylvie Liechtele, Stéphane Bélanger et moi y étions présents avec plus de 500 représentants de tous les syndicats locaux de la province.

À noter que Stéphane Bélanger a été nommé 2e représentant par notre SEPF, la croissance toujours grandissante de nos membres nous donnant droit à un représentant de plus.

Tous les coûts reliés à cette assemblée sont défrayés par la FECB.

Il y a eu plusieurs discussions et divers présentatrices et présentateurs. N'hésitez pas à consulter le site web de la FECB à bctf.ca pour lire les débats sur les recommandations et les résolutions de procédures.

Voici ci-dessous mon rapport abrégé.

Daniel Bouchard
Représentant local du SEPF

Points ressortants de l'AR de la FECB:

- Rapport du trésorier
- My Education BC
- Affiliation avec la FCE
- Le plan de pension – toujours en bon état
- Accès au site de la FECB

SOMMAIRE

Rapport du trésorier
L'objectif de la FECB est de continuer à rééquilibrer les finances jusqu'en 2019 (année de nos prochaines négociations provinciales). Voici les renseignements donnés:

- Malgré les frais encourus de la grève, la FECB est solide financièrement.
- De bonnes tendances financières sont prévues jusqu'en 2019.
- Le fonds de contingence est en croissance en préparation des négociations en 2019. Ce fonds permettra jusqu'à trois semaines de paie de grève par enseignant.
- Il y a eu un surplus de 3,7% (97$ millions).
- Les investissements sont à 5 ½% (15,3$ millions). Il est à noter que ces investissements ne seront pas aussi rentables dans les années à venir dû au ralentissement de l'économie.
- Le tarif des membres demeure le même.

MyEducation BC - Nouveau curriculum - deux présentatrices
Présentement, un budget d'un million seulement est dévoué à l'implantation du nouveau programme de gestion des données des élèves My Education BC. Pour le projet "An 2000", des milliards avaient été dépensés. Les informations partagées sont:

- Le CSF et votre SEPF feront des mises à jour au sujet de l'implantation et selon les besoins.
- L'autonomie est encouragée chez les enseignants afin d'avoir un apprentissage autodirigé pour ce qui est de l'exploration du nouveau curriculum durant les deux journées supplémentaires allouées (en février et en avril pour le CSF).
- La FECB rencontrera à nouveau le Ministère de l'Éducation à la fin novembre/début décembre. Cependant, la situation est très complexe.
- Les enseignants sur les comités du Ministère seront choisis par la FECB.

L'affiliation de la FECB avec la FCE
Jim Iker a informé les participants que la FECB tentera se réaffilier avec la FCE (Fédération canadienne des enseignantes et enseignants). Cette affiliation serait sur un plan de dix ans et un vote final se ferait à une assemblée des représentants.

À noter que le SEPF est déjà membre associé de la FCE et qu'il a joue un rôle important notamment au niveau du comité consultatif du français langue première de la FCE.

Le SEPF compte bien garder un statut distinct au sein de la FCE après l'adhésion de la FECB. Nous vous tiendrons au courant.

La pension
En attente des résultats du sondage sur le plan de pension. Les changements proposés n'affecteront pas le plan de pension actuel jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau plan en janvier 2018. Cette phase de modernisation se fait comme la majorité des autres plans de pension publique au Canada.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous référer au tpp.pensionbc.ca ou à votre propre fonds de pension (Member Benefit Statement). Vous aurez besoin de votre numéro de membre de la FECB ainsi qu'un mot de passe pour avoir accès à vos informations. Si vous n'avez pas votre numéro de membre, veuillez appeler au 250-953-3022.

Pour plus d'information
Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site de la FECB à bctf.ca et cliquer sur le portail des enseignants. Vous aurez besoin de votre numéro de membre de la FECB ainsi que votre mot de passe. Si vous n'avez pas de mot de passe, téléphoner au 604-871-2283.

Vous pouvez aussi consulter le compte-rendu de l'AR des 6 et 7 novembre 2015 à www.bctf.ca/RAminutes

Il y a un an…

en novembre 2014

UN JOUR
SUR LA COLLINE
PARLEMENTAIRE
AVEC LA FCE

Sarah Boulley
écoles Franco-Nord
et secondaire Duchess-Park
Prince George

François Bédard
école André-Piolat
North Vancouver

Michèle Desjardins
école des Sept-sommets
Rossland

La responsabilisation et le testage standardisé : une question de justice sociale?

par Pat Clarke

Les membres de la profession enseignante de la Colombie-Britannique sont conscients de la véritable signification du mot codé « responsabilisation ». Il équivaut au testage standardisé des élèves. Les absurdités quant aux mérites du testage et de la standardisation abondent dans les médias et ailleurs. La plupart reposent sur la conviction bizarre que la meilleure façon d'apprendre passe par la douleur et le stress.

Il s'agit d'une version moderne de la notion victorienne selon laquelle les enfants sont indisciplinés de nature et ont besoin de coups de fouet de temps à autre pour rester sur la bonne voie. En 2006, nous avons atteint un niveau de sophistication sociale où nous ne fouettons plus physiquement les enfants, mais nous les fouettons avec des tests standardisés. À la tonne. À l'époque victorienne, on visait un but très simple : la punition était une nécessité sociale parce qu'elle assurait l'ordre social. Nous n'employons plus de mots comme « punition » et notre conception de l'ordre social est plus complexe. À l'époque victorienne, on se souciait de la rectitude morale et de la vertu chrétienne; notre époque est plus axée sur la commercialisation et la commercialité. Je me demande ce qui est pire.

La discipline maintenue par la manie du testage interminable n'a pas de fin morale, mais elle assure plutôt la fiabilité pour le marché. Pour les tests et les programmes de responsabilisation, les écoles visent le rendement individuel. Leur but est d'obtenir la meilleure évaluation externe possible du rendement et cette évaluation constitue le meilleur indicateur de la performance d'un individu dans l'économie de marché. Dans la perspective des adeptes du modèle marchand, l'idée que l'éducation devrait être axée sur l'apprentissage, plutôt que sur le rendement, et que les écoles devraient avoir comme principale mission de préparer des citoyennes et des citoyens compétents socialement, responsables et bienveillants est insignifiante, sinon dérisoire.

> Dans quelle mesure un programme fondé sur la standardisation peut-il être équitable si tant de facteurs peuvent influer sur les résultats? Il ne saurait être équitable que si tous les enfants, comme on insiste pour les tester tous et toutes, commencent au même point. Pourtant, il est clair que tel n'est pas le cas.

Les conséquences sociales plus vastes d'une vision aussi étroite et dévoyée du système scolaire sont assez inquiétantes. Quelles sont les conséquences sociales, économiques et environnementales d'un système scolaire à ce point fixé sur le rendement individuel, la concurrence et la production de résultats?

N'oublions pas non plus les questions de justice sociale qui sont ancrées dans le régime même du testage.

Le gros des recherches sur les questions de justice sociale inhérentes aux programmes de testage standardisé ont été effectuées aux États-Unis. Malheureusement, elles s'avèrent de plus en plus véridiques ici en Colombie-Britannique. Un des résultats les plus révélateurs,

et celui qui implique les conséquences les plus évidentes en matière de justice sociale, est le fait que 89 p. 100 des différences constatées dans les résultats aux tests standardisés sont attribuables à des facteurs sociaux plutôt que pédagogiques, notamment : le nombre de parents vivant au foyer, les antécédents scolaires des parents, le genre de communauté et le taux de pauvreté dans cette dernière, et la population linguistique minoritaire. La conclusion sur le plan de la justice sociale est évidente. Dans quelle mesure un programme fondé sur la standardisation peut-il être équitable si tant de facteurs peuvent influer sur les résultats? Il ne saurait être équitable que si tous les enfants, comme on insiste pour les tester tous et toutes, commencent au même point. Pourtant, il est clair que tel n'est pas le cas.

Les effets sociaux de cette inégalité dans les règles du jeu témoignent des injustices qu'engendre la standardisation. Après quatre ans d'existence, le programme de responsabilisation en vigueur au Texas (appelé TAAS) qui, soit dit en passant, a inspiré pratiquement tous les modèles de responsabilisation mis en oeuvre dans les écoles nord-américaines a entraîné une diminution du taux de diplômation chez les élèves des groupes minoritaires. Force est de constater que la responsabilisation fondée sur la standardisation au Texas chasse les élèves appartenant à des minorités et défavorisés socialement hors du système. C'est toute une réalisation.

En Colombie-Britannique, nous allons sûrement nous retrouver sous peu dans la même situation. Notre système de responsabilisation imite de plus en plus le modèle américain.

Et oui, il y a là une question de justice sociale.

Réimpression d'un article publié dans le bulletin *Social Justice Newsletter* (hiver 2006) de la FECB avec la permission de l'auteur.

Pat Clarke est directeur de la Division des questions sociales et professionnelles de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique.

Martin Bahr
école Jack-Cook
Terrace

Annie Brosseau
école des Sentiers-alpins
Nelson

Fascicule 10
Comprendre la construction identitaire

Les compétences culturelles, interculturelles et transculturelles de l'ACELF.

Étapes du cheminement (selon le modèle construit par l'ACELF)	Compétences culturelles	Compétences interculturelles	Compétences transculturelles
Ouverture et constat	Mieux se connaître soi-même et mieux connaître son identité culturelle.	Connaître d'autres cultures.	Approfondir sa connaissance de sa propre culture et celle des autres avec l'intention de construire une culture collective renouvelée.
Expérience	Établir des relations individuelles et de groupe dans sa culture d'origine.	Établir des relations individuelles et de groupe avec des personnes d'autres cultures.	Gérer des échanges interculturels.
Modes d'affirmation	S'engager envers la culture francophone de sa communauté et affirmer son identité.	Interpréter les contextes culturels et ajuster ses comportements.	Construire de nouvelles représentations culturelles communes.

HISTOIRES COLLECTIVES

Le concours des Histoires collectives de l'ACELF s'adresse aux classes du primaire et du secondaire des établissements éducatifs de langue française du pays et aux groupes d'apprenants des centres d'alphabétisation francophones du Canada. Les histoires gagnantes sont publiées sur le site de l'ACELF.

acelf ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

Toutes nos félicitations aux élèves de l'école de l'Anse-au-sable

Introduction par Bryan Perro – Québec
Développement 2 par les élèves de 3e année de l'école de l'Anse-au-sable, Kelowna, C.-B.

Leçon de courage

Je me souviens encore du moment où mes yeux admirèrent pour la première fois Ragnarök. L'immense dragon avait la peau couverte d'écailles et quatre pattes munies de doigts puissants. Une longue queue serpentine, une tête reptilienne couronnée d'une paire de cornes, des ailes membraneuses et des grandes dents effilées comme des
couteaux complétaient le tableau.

Mes yeux se fixèrent sur sa gigantesque mâchoire capable de gober d'un seul coup un cheval tout entier. Devant ce spectacle, mon sang ne fit qu'un tour et mon cœur commença à s'affoler dans ma poitrine. Heureusement, je n'avais pas attiré son attention.

Je savais que je n'arriverais pas à maîtriser cette bête avec mes seuls pouvoirs. J'allais devoir trouver une ruse afin d'attirer son attention pour lui offrir la pièce d'or que m'avait confiée Augure de Verbouc. Je savais que cette pièce allait faire apparaître un trésor maudit qui condamnerait le dragon à mort en quelques heures seulement.

Je savais que ce monstre avait une maîtrise parfaite du feu et qu'il pourrait à tout moment nous faire griller en moins d'une seconde. Mais Ragnarök tomba dans le piège et nous quittâmes la grotte en emportant son œuf.

Nous n'avions malheureusement pas vu qu'elle en couvait un deuxième.

+++

Une journée plus tard, nous revenions dans la grotte pour voir s'il y avait d'autres œufs. Par malheur, nous avons aperçu des coquilles émiettées. Pendant ce temps, le dragon qui venait de naître semait la terreur dans le village. La bête entra dans sa grotte où notre armée l'attendait, prête à se battre.

Nous avions peur car nous savions que le fils de Ragnarök pouvait avoir hérité de la parfaite maîtrise du feu de sa mère. Quelle ne fut pas notre surprise, le monstre puissant arriva et cracha un rayon de glace. Notre armée se glaça aussitôt. Alors, le dragon alla plus loin dans sa grotte pour se reposer.

Le lendemain, alors qu'il faisait très chaud, la glace qui nous recouvrait fondit. Nous sommes retournés vite au château pour nous reposer alors que le dragon dormait toujours. À son réveil, le dragon aperçut une pièce d'or qui brillait. Il la frappa et Ragnarök sortit du piège.

+++

En réalité, Ragnarök n'était pas morte mais seulement endormie à cause du sort de la pièce d'or. Quand elle se réveille, elle ne voit qu'un dragon. Le dragonnet qui est en face d'elle est vert et bleu avec des points rouges. Mais Ragnarök se souvient qu'elle avait deux œufs. Alors, Ragnarök et son dragonnet partent à la recherche du deuxième œuf. Ils s'en vont donc vers le volcan afin de voir si l'autre bébé dragon est là parmi les autres dragons.

Pendant ce temps, l'œuf qui a été pris par les chasseurs de dragons a éclos. Les deux chasseurs de dragons ne voulaient pas que le dragon s'envole alors ils le mettent dans une cage afin qu'il ne terrorise pas les villageois. Mais les deux chasseurs oublient de barrer la cage avec le cadenas. Très astucieux, le petit dragon arrive à s'échapper et s'enfuit.

Une fois dehors, le petit dragon se met à voler en direction de la forêt. Tout à coup, il entend des cris aigus qui proviennent de loin. Les dragons ont une très bonne ouïe. Il s'arrête pour mieux les entendre et pour savoir d'où ils viennent. Il se dirige donc vers les sons.

Il traverse une immense forêt enchantée où habitent des licornes et des fées. Il est émerveillé par tant de beauté. De l'autre côté de la forêt, il voit un volcan à l'horizon. Il s'y dirige toujours en volant. Près du volcan, il y a plusieurs dragons qui jouent à cracher du feu le plus loin possible. Il voit un dragon le dévisager. Il se rend compte que le dragon qui le regarde lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Il a lui aussi un corps vert et bleu avec des taches rouges. Mais les taches sont un peu plus grosses que les siennes. En effet, c'est nul autre que Dragonnet, son frère jumeau. Ragnarök qui a aussi remarqué la ressemblance entre les deux dragons se met à crier : « Oh! Mon beau petit bébé, nous nous sommes enfin retrouvés! »

+++

En retournant à la grotte, les dragons rencontrent les chasseurs. Ils veulent le bébé dragon qu'ils avaient mis dans une cage. Un des chasseurs de dragon prend le bébé dans ses bras pour l'emporter. Le bébé dragon crie car il veut rester avec sa mère. La maman dit aux chasseurs :

- On va parler ensemble et trouver une entente. Je vais te donner quelque chose en échange de mon bébé.

- Je veux quelque chose qui a de la valeur, comme un diamant.

- Je n'ai pas de diamants mais je peux te donner ma grotte. Au milieu de la grotte, tu pourras retrouver de l'or. Avec cet or, tu pourras construire quelque chose pour les chasseurs. Les chasseurs vont devoir promettre de ne plus chasser mon bébé et ma famille.

- Oui. Mais vous devez promettre que les dragons ne reviendront plus au village.

Quelques années plus tard, Ragnarök est très vieille et meurt. Les autres dragons décident de construire un village de dragons. Au milieu du village, ils construisent une statue en l'honneur de Ragnarök, qui a sauvé tous les dragons. Elle est une héroïne et la statue va permettre que l'on se souvienne d'elle pour toujours. Les dragons nomment aussi le village Körangar, qui est le nom de Ragnarök à l'envers. Chaque année, les dragons célèbrent maintenant la fête de Ragnarök pour honorer son courage.

Introduction par Nadine Mackenzie – Ouest et Territoires
Conclusion et titre par les élèves de 2e année de l'école Anne-Hébert, Vancouver, C.-B.

Toutes nos félicitations aux élèves de l'école Anne-Hébert!

La grande aventure des trois amis

Ce soir-là, à la table du dîner, Pierre était non seulement silencieux, mais un peu pâle. Sa mère, Sonia, lui servit des légumes dans son assiette et remarqua :
- Ça ne va pas?
- Non, répliqua Pierre, cet après-midi, avec mes amis, Laurent et Michel, nous faisions une promenade en bicyclette près du lac, comme tous les jours. Nous avons vu un monstre. Je crois que c'était Ogopogo!
Il y a, paraît-il, en Colombie-Britannique, dans le lac Okanagan, un monstre appelé Ogopogo qui y habite depuis très longtemps. Beaucoup de gens disent l'avoir vu.
- Voyons, dit Sonia en riant, les monstres n'existent pas!
- La moitié de la population canadienne croit aux monstres, déclara Claude, le papa de Pierre, en s'essuyant la bouche. Depuis des siècles, on raconte qu'il y a des monstres dans beaucoup de lacs et de fleuves à travers tout le Canada.
- Ce monstre, de quoi avait-il l'air? Il était gros et grand?, questionna Henri, le jeune frère de Pierre, très intéressé. Il était menaçant? Il faisait du bruit? Il était silencieux? Il était sorti de l'eau? Il était...
Pierre l'interrompit de la main. Il ne pouvait pas manger et semblait mal à l'aise :
- Il avait l'air d'un énorme serpent, avec de petites oreilles. Il était long, gros et tout vert. Sa queue frappait très fort la surface de l'eau. Il nous regardait fixement. Laurent a eu si peur qu'il ne pouvait plus parler. Michel et moi sommes tombés de bicyclette et...
- Oh! C'est bien Ogopogo, fit Henri avec enthousiasme. Il peut être gentil ou très méchant. J'ai lu des tas d'histoires sur lui.
- La prochaine fois que vous le voyez, ignorez-le, dit Maman.
- Non, non, s'exclama Henri, Ogopogo déteste qu'on l'ignore. Il faut lui parler et lui demander ce qu'il veut. Mais s'il est de mauvaise humeur, il faut faire très, très attention.
Pierre réfléchissait très fort sur ce qu'il allait faire. Le lendemain, alors que les trois garçons se rencontraient à l'endroit habituel, il leur annonça...
Après le souper, Pierre monte dans sa chambre pour faire une recherche sur l'internet pour en apprendre davantage sur le monstre Ogopogo. Après avoir trouvé plus d'informations sur le sujet, il décide d'attendre au lendemain à l'école pour discuter avec ses amis de son plan pour revoir Ogopogo.
Pierre se couche et rêve du monstre du lac Okanagan qui le poursuit et qui veut le dévorer. À son réveil, Pierre mange son petit déjeuner vite comme l'éclair et se précipite à l'école pour informer ses amis de ses nouvelles découvertes au sujet de ce monstre mystérieux. Pierre veut à tout pris découvrir si Ogopogo vit vraiment dans ce lac.
En arrivant à l'école, Pierre court rejoindre ses amis. D'un ton pressé, Pierre commence à expliquer à ses amis tout ce qu'il a appris concernant le monstre du lac.
- Pourquoi n'allons-nous pas surfer sur le lac Okanagan? Peut-être que nous aurons la chance de voir de plus près Ogopogo, dit Laurent.
- Excellente idée, s'écrient en chœur Michel et Pierre.
Dring!!!! La cloche sonne. Les trois amis se précipitent vers la porte. Ils courent à toute vitesse, direction le lac. En chemin, ils s'arrêtent à la boutique de location de planche et louent trois planches pour une durée de 2 heures. Ensuite, ils poursuivent leur route en marchant rapidement.
Arrivés à destination, les trois amis sautent sur leur planche et ils commencent à chercher Ogopogo. Après une heure de surf, les trois amis ne trouvent toujours pas le monstre du lac.
- Je crois qu'on a rêvé hier lorsqu'on a cru voir Ogopogo, dit Laurent.
Tout à coup, les enfants remarquent une forme bizarre sortir du lac. À la vue de cet être du lac, les enfants lâchent des cris de peur et sortent en courant du lac.
- Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie, dit Michel d'une voix tremblante.
Les amis décident d'affronter leur peur et de retourner dans le lac. Comme par magie, Ogopogo avait disparu.
- C'est vrai, j'ai oublié de vous dire que ce monstre d'eau douce ne veut avoir aucun contact avec les humains. Il a peur des gens. Chaque fois qu'il voit des gens, il se cache aussitôt, dit Pierre.
- Ogopogo, nous sommes gentils et nous voulons être tes amis, crient les trois braves amis.
Ogopogo fait son apparition en échappant un grognement effrayant.
Les trois garçons se regardent. Ils sont contents de voir Ogopogo, mais ils se rendent compte qu'Ogopogo n'est pas vert, mais noir.
- Approchons-nous, il doit sûrement être gentil, dit Michel.
Ils s'approchent lentement d'Ogopogno, mais ils restent pris dans une sorte de corde verte.
- Oh! Non! Des algues-grappins! Je ne peux plus bouger, dit l'un des garçons.
Les garçons se débattent de toutes leurs forces. Pierre avait beaucoup lu sur les algues-grappins et, surtout, il savait que la seule façon de s'en déprendre était de les couper. Alors, Pierre regarde de tous les côtés, mais il ne trouve rien qui puisse couper des algues. Les trois amis gigotent dans tous les sens, mais ils restent pris.
Laurent se retourne et commence à paniquer.
- Les gars! Ce n'est pas Ogopogo. C'est Aravara, le cruel cousin d'Ogopogo, s'exclame Laurent.
Pierre se retourne et s'aperçoit que le monstre assoiffé de sang humain nage dans leur direction. Michel plonge dans l'eau, prend un coquillage et essaye de couper les algues-grappins. Pierre et Laurent font la même chose. Un hurlement se fait entendre au bord du lac.
- Pierre! Attention!, dit un inconnu.
Pierre se retourne et se fait attraper par une patte griffue. Le monstre se préparait à les engloutir tout ronds. Il les met devant ses yeux pour voir leur corps trembler de peur. Aravara se lèche les crocs luisants qu'il avait à la place des dents. Pierre regarde la plage et voit l'inconnu. C'était Henri, son petit frère. Pauvre de lui! Il était terrorisé. C'est lui qui avait crié de la rive. Malgré sa peur, il recommence à hurler :
- Les gars! Une autre créature fonce vers vous.
Les trois amis regardent dans la direction indiquée par Henri. C'est vrai! Un autre monstre fonce sur eux, mais, lui, il est vert. Alors, c'est sûrement Ogopogo. C'est ce que croient les garçons.
La créature marine va de plus en plus vite. Elle va tellement vite qu'elle fonce dans Aravara. Ogopogo se bat avec son terrifiant cousin. Michel a presque mal au cœur tellement il est secoué par la bataille. Ogopogo ne veut pas qu'Aravara dévore les trois amis.
Les yeux rouges d'Aravara plongent dans les yeux jaunes du monstre vert. C'est alors que le monstre vert mord le poignet de son cousin qui lâche les trois garçons. Ils tombent sur une roche couverte de corail dur et froid. Pierre se cogne la tête très fort sur la roche. Il regarde tout autour de lui. Il n'y a que du noir.
Pierre ouvre les yeux. Il fixe le plafond de sa chambre. Il regarde sur son réveil. Il est 5 h du matin. Pierre se lève et ouvre la porte de sa chambre. À l'autre bout du couloir, il voit une planche de surf à moitié mangée. Il avance vers la planche et trouve un message : « Vaudrait mieux que tu ne saches pas la vérité. »
Après avoir lu le message, Pierre décide de descendre les marches de l'escalier qui mènent à la cuisine. Henri est déjà dans la cuisine et voit Pierre qui descend les marches. Henri lui demande :
- Est-ce que ça va?
Mais Pierre ne répond pas. Sonia, sa maman, s'était réveillée plus tôt pour préparer le petit déjeuner. Pierre demande à Sonia :
- Qu'est-ce qu'il y a pour le petit déjeuner?
Sonia était occupée au téléphone. À qui pouvait-elle parler si tôt?, se demande Pierre. Après, elle demande à Pierre :
- Pierre, tu t'es levé assez tôt. D'habitude tu te lèves à 7 h du matin!
Pierre demande à Henri :
- Est-ce que c'est toi qui m'as amené dans mon lit?
Henri lui dit :
- Non, mais c'est Aravara qui m'a dit d'écrire le message sur ta planche.
Pierre lui demande :
- Mais qu'est-ce que ça veut dire : « Vaudrait mieux que tu ne saches pas la vérité »?
Il regarde ensuite par la fenêtre et voit l'œil d'un des monstres qui flotte dehors dans une flaque d'eau. Pierre se demande si c'est l'œil du monstre Aravara ou celui d'Ogopogo. Pierre veut sortir car il veut savoir à qui appartient cet œil. Il sort de la maison et tout juste quand il s'approche de l'œil, sa maman l'appelle pour manger. Pierre dévore ses crêpes et son bacon. Sonia et Henri disent ensemble : « Pierre, tu n'as jamais mangé ton petit déjeuner si vite! »

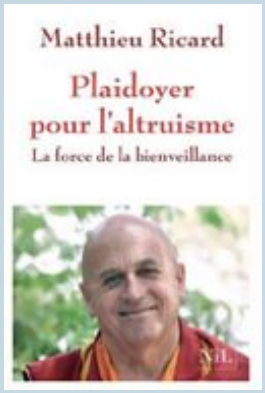

ricardplaidoyerpourlaltruisme

SUGGESTION DE LECTURE

Plaidoyer pour l'altruisme

Abreuvés d'images violentes, confrontés à une société en crise, on n'imagine pas la force de la bienveillance, le pouvoir de transformation positive qu'une véritable attitude altruiste peut avoir sur nos vies au plan individuel et, partant, sur la société tout entière. Moine bouddhiste depuis près de quarante ans, Matthieu Ricard, lui, expérimente les vertus de l'altruisme au quotidien. Au carrefour de la philosophie, de la psychologie, des neurosciences, de l'économie, de l'écologie, Plaidoyer pour l'altruisme est la somme d'années de recherches, de lectures, d'expériences, d'observation et de réflexion.

Avec le sens de la pédagogie qui le caractérise et toujours en s'appuyant sur des exemples très concrets, l'auteur de Plaidoyer pour le bonheur démontre point par point que l'altruisme n'est ni une utopie ni un voeu pieux, mais une nécessité, voire une urgence, dans notre monde de plus en plus interdépendant à l'heure de la mondialisation. Un essai passionnant, inspiré par un humanisme et une lucidité qui emportent l'adhésion.

Bonne lecture!

RÉPONSE
31 mars

ARTICLE G.49
CONGÉ POUR RAISONS PERSONNELLES (L)

1. Les membres du personnel peuvent demander un congé prolongé pour diverses raisons y compris des congés pour deuils, des congés pour raisons personnelles ou pour perfectionnement professionnel.

2. Un enseignant pourra bénéficier, sur demande, d'un congé sans rémunération, d'une durée maximale d'un (1) an pour raisons personnelles. Après accord de la Direction générale ou d'une personne la représentant, un tel congé peut être prolongé d'une (1) année supplémentaires.

3. Pour être admissible, l'enseignant doit posséder un contrat continu.

4. Un enseignant en congé personnel peut choisir de continuer son adhésion aux avantages sociaux pendant toute ou une partie de la durée du congé, en continuant le paiement de ses propres cotisations ainsi que celui de la contribution précédemment versée par le CSF.

5. La date limite pour soumettre les demandes est le 31 mars. L'enseignant doit demander les congés de plus courte durée dès qu'il sait qu'il en aura besoin.

Perles d'enfants

La maitresse :
- On dirait, Louis, que tu n'as pas très envie de travailler aujourd'hui. D'habitude tu es content de venir à l'école et tu es plus dynamique. Qu'est-ce qui se passe?

Louise (5 ans)
- Je suis comme tout le monde. Des fois, j'ai pas envie d'aller au boulot, ça t'arrive jamais maitresse?

L'EXPRESS

Capsule linguistique

Héliciculteurs
=
éleveurs d'escargots

BONNE RETRAITE!

Annabelle Britton
Donald LeClair
Thérèse Santerre

de la part de la présidente, Sylvie Liechtele, et du Comité exécutif du SEPF

Les Échos du Pacifique

sous la direction de Marla Mayson

vous invitent à leur

Concert de Noël

"VERS LA LUMIÈRE"

le samedi 12 décembre à 19 h 30

à l'Église Como Lake United

535, rue Marmont

Coquitlam

Adultes : 5$ Aînés & Étudiants : 5$

12 ans et moins gratuit

TIRAGE AU SORT
pour lectrices et lecteurs avides du Colibri

Vrai ou faux

La participation aux Communautés d'apprentissage professionnelles ne doit se faire que sur une base volontaire.

Envoyer votre réponse à lisemartel.sepf@gmail.com avec comme titre : TIRAGE COLIBRI.
Prix : carte iTunes de 10$

Gagnante du tirage du Colibri de septembre
Marie-Michèle Girard du CSF
Réponse: My Education BC

Date de fermeture du bureau du SEPF

durant le temps des fêtes:

du 21 décembre 2015 au 1e janvier 2016

QUESTIONS / BESOIN D'AIDE....

CONTACTEZ-NOUS

Sylvie Liechtele
Présidente
604-871-1866
cellulaire: 778-668-9433
sylvieliechtele@gmail.com

Linda Thériault
1ère Vice-présidente
604-871-1856
cellulaire: 250-415-2072
lindatheriault.sepf@gmail.com

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
cellulaire: 604-652-2898
maria.stinchcombe.sepf@gmail.com

Lise Martel
Assistante administrative
604-871-1865
sans frais: 1-877-783-2243
lisemartel.sepf@gmail.com

Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique
a/s FECB - 100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

www.facebook.com/SEPFCB

http://www.sepfcb.com

COMITÉ EXÉCUTIF 2015-2016

Sylvie Liechtele
Présidente

Linda Thériault
1ère Vice-présidente
et présidente du Comité de perfectionnement professionnel

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
et présidente du Comité de perfectionnement professionnel

Faziah Gamaz
Trésorière

Denise Branter
Secrétaire et Présidente du Comité de justice sociale

Stéphane Bélanger
Président du Comité des suppléant/e/s
et Représentant aux AR de la FECB

Daniel Bouchard
Représentant aux ARs de la FECB

Comités permanents du SEPF 2015-16

Perfectionnement professionnel:
Carrie Antoniazzi, Louise-Hélène Roy, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Suppléant/e/s:
Stéphane Bélanger et Ali Tahirgil

Négociations:
Sylvie Liechtele, Hélène Bazin, Daniel Bouchard et Denise Branter

Justice sociale:
Denise Branter, Gisèle Dupuis, Marie-Anne Hellincks et Simonne Thériault

Rond-Point:
Carrie Antoniazzi, Louise-Hélène Roy, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Santé et sécurité:
Hélène Bazin, Stéphane Bélanger et Mahshid Sabetghadam

COURRIEL PRIVÉ
POUR INFORMATION CONFIDENTIELLE SYNDICALE

Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous vous prions de transmettre votre adresse de courriel privé à lisemartel.sepf@gmail.com.
Le SEPF ne communiquera pas cette information.

Nous vous encourageons à participer à la rédaction du Colibri.
N'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information à partager avec nos lecteurs et lectrices.